



SANTÉ

SEIZE MÉDICAMENTS RETIRÉS DU MARCHÉ

Page 3

CHÉRAGA

UN INCENDIE RAVAGE LA STATION-SERVICE

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3446 | Ven. 20 - Sam. 21 juillet 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JOURNAL OFFICIEL

LA LFC 2018 ENTRE OFFICIELLEMENT EN VIGUEUR

Page 3

"MARCHANDAGE" DU SOUTIEN DU RND À LA CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA

OUYAHIA RÉPOND À OULD ABBÈS

Page 3



TASSILI AIRLINES

Page 24

UN AVION A FAILLI S'ÉCRASER À TAMANRASSET



ELECTRICITE

Page 6

LA CLIMATISATION REPRÉSENTE 40 % DE LA FACTURE ANNUELLE





5
morts et 15 blessés
en 24 heures dans
des accidents
de
la route.

24
kg de kif traité
découverts au
large de l'île de
Rachgoun à Aïn-
Témouchent.

530
hectares récupérés à
Alger depuis le lan-
cement des
opérations de
relogement.

La pièce "Elaâb" de la coopérative Atlis de SBA décroche le grand prix du FNTA

La troupe de la coopérative culturelle Atlis de Sidi Bel-Abbès a décroché le grand prix Si-Djilali Benabdelhalim de la 51^e édition du Festival national du théâtre amateur (FNTA). La troupe, représentant la capitale de la Meçqara; avait participé à ce festival avec la pièce *Elaâb*. Le prix de la meilleure mise en scène a été attribué à la coopérative Théâtre-Bidoun-Houdoud de Boumerdès pour *Caporal*, alors que le prix du meilleur texte a été attribué à l'association Derb-el-Assil de Laghouat pour *Aswat El Hamiche wel kanadile*. Le jury a également décerné le prix de la meilleure scénographie à *Andi Rissala* de la troupe Moultaqa-el-Founoune de Boumerdès. Les prix des meilleures interprétations féminines et masculines sont revenus respectivement à Taleb Warda de Bejaïa et à Aïssa Fartassa et Fares Abderrahmane de Bordj-Bou-Arreridj, alors que le prix spécial du jury a été remis à la troupe Numidia de Bordj-Bou-Arreridj pour sa pièce *Nestenaw Fel Heit*. Le FNTA a vu la participation de 12 troupes venues de différentes régions



du pays. Parallèlement s'est tenu un séminaire sur le mouvement du théâtre amateur et une journée de solidarité avec le peuple palestinien, sous le slogan "La place du chahid dans le théâtre".

Tissemsilt commémore l'anniversaire de la mort du chahid docteur Yahia Farès



Le 58^e anniversaire de la mort du chahid Yahia Farès, médecin de la Wilaya historique IV, a été célébré au musée du moudjahid de Tissemsilt. Cette manifestation a vu l'exposition de photos, de publications et de posters mettant l'accent

sur le parcours militant du docteur Yahia Farès durant la période où il assumait la responsabilité du secteur de la santé de la Wilaya historique IV durant la guerre de Libération nationale. L'organisation d'une visite au musée du chef-lieu de wilaya pour découvrir le parcours et l'appétit au menu de la commémoration étalée sur 2 journées. Ould Benmokrane Benmouloud, connu sous le nom de guerre de Yahia Farès, est né le 14 septembre 1929 à Medjana où il a fréquenté l'école primaire avant de poursuivre son parcours scolaire jusqu'à la faculté de médecine à l'université de Montpellier en France. Il fut membre de l'Union générale des étudiants algériens, après le déclenchement de la guerre de Libération nationale. Après avoir milité dans les rangs de la Fédération de France du FLN, il a été nommé en 1957, responsable de la santé de la Wilaya historique IV. Arrêté lors d'une bataille menée contre l'armée française, Yahia Fares a succombé, le 11 juillet 1960, aux tortures sauvages infligées par les militaires français.

Constantine initie une campagne d'information sur le rituel du pèlerinage

Une campagne de sensibilisation et d'information sur le rituel de pèlerinage a été menée au palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de la ville de Constantine. La campagne est à l'initiative de la direction des affaires Religieuses et des Wakfs. Cette campagne de sensibilisation d'une durée de trois jours sur le rite du pèlerinage constitue "une opportunité pour les futurs hadjis afin de prendre connaissance de leurs lieux d'hébergement et pour se familiariser avec les membres de la délégation algérienne qui les accompagneront en Arabie saoudite", a expliqué à l'APS le directeur du secteur par intérim, Abdelhakim Khelfaoui, indiquant que l'objectif est de permettre aux hadjis d'accomplir cette obligation religieuse dans les meilleures conditions. 7.350 hadjis, dont 702 de la wilaya de Constantine, se rendront aux Lieux Saints de l'Islam à partir de l'aéroport Mohamed-Boudiaf de Constantine, dont le premier vol composé de 300 personnes est prévu le 27 juillet courant, a annoncé dans ce même contexte Abdelhakim Khelfaoui, ajoutant que les hadjis qui s'envoleront pour



l'Arabie saoudite à partir de Constantine sont issus des wilayas de Mila, Jijel, Sétif, Batna, Oum-El-Bouaghi, Khenchela, Biskra et Constantine.

TAYEB LOUH

"En application des instructions du président de la République, il sera procédé à la formation d'un groupe de travail restreint, début septembre prochain, en vue de réformer l'OCRC, dont la création remonte à 2006, et ce, en vue de renforcer davantage les mécanismes à même de contribuer à la lutte contre la corruption."

D
I
X
I
L
T



Bloquée dehors, un puma faisant la sieste dans son... salon

Dimanche 15 juillet, Lauren Taylor, une habitante de l'Oregon a patienté six heures dans son jardin. La cause? Un puma s'était invité sur son canapé, pour une petite sieste.

Alors qu'elle pénètre, dimanche 15 juillet, dans son salon, elle repère deux yeux qui brillent derrière son canapé. Lauren Taylor se rend alors compte qu'il s'agit d'un puma. Lauren Taylor explique qu'elle est sortie dans le jardin afin d'observer l'animal derrière la vitre. "Je voulais voir ce qu'elle faisait et elle était en train de dormir! Quand j'ai fait un peu de bruit, elle s'est réveillée et avait l'air surprise, alors je l'ai regardée chaleureusement dans les yeux, et j'ai utilisé le système des clignements d'yeux des félins pour l'apaiser. C'était incroyable de réaliser que ça avait marché. Et puis elle s'est rendormie." La jeune femme a alors patienté pas loin de six heures, le temps de laisser le puma profiter du confort de son canapé, avant qu'elle et ses colocataires n'ouvrent des portes et frappent doucement sur des objets pour faire fuir l'animal. Une fois réveillé, le puma est paisiblement sorti à l'extérieur et a disparu dans le champ d'en face.

Il marche toute la nuit pour aller au boulot, son patron lui offre une... voiture

Quand sa voiture est tombée en panne, Walter Carr avait deux options. Soit il appelait son employeur pour les prévenir qu'il n'irait pas travailler, au risque de perdre son boulot. Soit il se débrouillait avec les moyens du bord pour arriver à l'heure. L'étudiant américain, fraîchement embauché par la compagnie de déménagement Bellhops, a choisi la deuxième alternative. Malgré l'itinéraire de 32 kilomètres que le site proposait, le jeune a enfilé des baskets et a entamé ce long trajet... à pied. Afin d'arriver à l'heure, il est donc parti à minuit dans la nuit du 13 au 14 juillet et a commencé par longer l'autoroute 280. Au bout de 22 kilomètres et quatre heures de marche dynamique, il a croisé la route d'un officier de la police de Pelham. L'agent lui a offert le petit-déjeuner avant de le conduire chez Jenny Lamey, la cliente de Bellhops qui se préparait pour le grand déménagement. Cette histoire est parvenue aux oreilles de Luke Marklin, le directeur général de Bellhops. Au cours du week-end, il a fait le trajet depuis le Tennessee, en voiture, pour rencontrer son employé modèle. En guise de remerciement, il lui a offert sa propre voiture.

"MARCHANDAGE" DU SOUTIEN DU RND À LA CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA

Ouyahia répond à Ould Abbès

Entre le FLN et le RND la guerre à fleurets mouchetés se poursuit. Ainsi quelques jours après des propos tenus par le premier responsable du FLN, Djamel Ould Abbès, dans lesquels il adresse des piques au parti d'Ahmed Ouyahia sur son "marchandage" dans le soutien à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika en 1999, le RND sort de son mutisme et répond au vieux parti.

PAR KAMEL HAMED

Dans un communiqué rendu public avant-hier jeudi le RND apporte, en effet, des précisions et réitère en même temps son infaillible soutien au chef de l'État. "Suite au contenu du dernier communiqué du bureau politique du FLN, relatif notamment aux propos de son secrétaire général concernant les consultations qui avaient précédé la candidature du moudjahid Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle, de 1999, le RND précise la position personnelle du secrétaire de l'époque (Tahar Benbaibèche) avait conduit la direction du parti à lui retirer sa confiance et à élire monsieur Ahmed Ouyahia comme secrétaire général du parti et soutenir la candidature du moudjahid Abdelaziz Bouteflika, sans contraintes ni condition depuis 1999", rappelle le com-



munié. Le RND prend le soin de préciser que c'est son ex-secrétaire général, Tahar Benbaibèche, qui a poussé l'outrecuidance jusqu'à négocier le soutien du parti à sa candidature à l'élection présidentielle de 1999. Ce n'est donc pas l'actuel secrétaire général du parti, à savoir Ahmed Ouyahia, qui est l'auteur de ce "marchandage politique". D'ailleurs le chef de file du FLN n'a pas cité de nom et s'est juste contenté de dire qu'il s'agit d'un jeune venu à la politique qui présidait une nouvelle formation politique. S'il ne faisait aucun doute qu'Ould Abbès faisait allusion au RND il n'a, par contre, jamais été question pour lui de faire référence à Ahmed Ouyahia pour la simple raison qu'il savait qu'il s'agissait de Tahar Benbaibèche. Mais quelques médias, sans procéder à quelques vérifications d'usage, ont vite cru savoir qu'il s'agissait d'Ahmed Ouyahia. Le parti de ce dernier apporte donc la précision en indiquant que Tahar Benbaibèche, qui voulait avoir de

nombreux postes ministériels, des walis et même des ambassadeurs pour accorder le soutien de son parti à Bouteflika, a fini par être évincé au pied levé juste avant la tenue de cette élection présidentielle et remplacé par Ahmed Ouyahia lors d'un conseil national resté dans les annales. Depuis, le RND a toujours soutenu sans condition aucune le Président Bouteflika, ce que n'a pas d'ailleurs manqué de rappeler le communiqué de jeudi dernier. "Il s'agit d'un soutien constant du parti qui procède de la conviction que la continuité dans le renforcement des acquis réalisés par l'Algérie sous la conduite de son excellence Abdelaziz Bouteflika" précise le communiqué. Cette parenthèse est pourtant révélatrice de la persistance des frictions entre le FLN et le RND. Ce d'autant que le chef de file du FLN revient régulièrement à la charge pour adresser des piques à son frère ennemi.

K. H.

STABILITÉ DE LA RÉGION DU SAHEL

L'Algérie, un "pilier important" selon l'UE

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la Commission des Affaires étrangères (Afet) du Parlement européen, David Mc Allister a déclaré, avant-hier, que l'Algérie est un "pilier important" dans la stabilité de la région du Sahel.

S'exprimant devant la presse au terme de son audience avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, Mc Allister a souligné que "nous considérons, à l'Union européenne, que l'Algérie est un pilier important dans la stabilité de la région (du Sahel)" tout en mettant l'accent sur le renforcement de la coopération parlementaire entre l'Algérie et l'UE.

Mc Allister a précisé qu'il conduisait une délégation composée de sept partis politiques et sa première halte a été la Tunisie

avant de venir en Algérie.

Il a, en outre, qualifié la mise en place, il y a deux années, d'un comité de coopération entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Parlement européen de "grand pas", soulignant que la coopération entre l'UE et les autres pays doit inclure le volet parlementaire.

De son côté, Messahel a considéré son entretien avec Mc Allister de "rencontre constructive" pour les deux parties, ce qui a permis d'évoquer, a-t-il dit, les relations entre l'Algérie et l'UE. Pour ce qui est de la situation dans la région, M. Messahel a indiqué que cette rencontre a permis à l'Algérie "d'apporter plus d'explications sur son approche dans la résolution des problèmes et des conflits".

En ce sens, il a réaffirmé "la nécessité de résoudre les conflits par le dialogue et la

réconciliation", soulignant en ce qui concerne la Libye que l'Algérie "soutient le dialogue entre les Libyens eux-mêmes, une solution dans le cadre de l'application du plan des Nations Unies, ainsi l'application de la feuille de route de l'Envoyé spécial de l'Onu en Libye, Ghassane Salamé". S'agissant du Sahara occidental, M. Messahel a affirmé que "nous sommes pour l'application de toutes les décisions et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, comme nous soutenons l'envoyé spécial du SG des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, dans les efforts qu'ils déploie", ajoutant qu'il a évoqué avec Mc Allister la situation au Sahel et la lutte antiterroriste, ainsi que la lutte contre le crime organisé et la migration clandestine.

L. B.

SANTÉ

16 médicaments retirés du marché

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les médicaments contenant du Valsartan, seul ou en association ont été retirés du marché, selon un communiqué du ministère de la Santé daté d'avant-hier. Il s'agit en tout de 16 médicaments contenant du Valsartan qui sont retirés. Ces médicaments indiqués dans le traitement de l'insuffisance cardiaque, l'hypertension artérielle ou encore l'infarctus du myocarde sont fabriqués par

les laboratoires Inpha Medis, Merinal, Nad Pharmadic et Taphco, selon le ministère. Le retrait est justifié par le respect du principe de précaution rendu nécessaire par une « alerte internationale mettant en garde contre la présence d'une impureté appelée "N-Nitroso Diméthylamine (NDMA) contenue dans une substance active fabriquée par la société chinoise Zhejiang Huahai Pharmaceuticals", selon le ministère de la Santé. L'impureté retrouvée dans la subs-

tance active par le fabricant chinois "est classée comme probablement cancérigène mais ne représente pas de risque aigu pour le patient", selon le ministère de la Santé.

Le ministère a demandé aux patients qui suivent un traitement contenant du Valsartan de ne prendre "aucune décision sans en référer à leur médecin traitant" car le retrait s'est fait sur la base du principe de précaution.

C. A.

JOURNAL OFFICIEL

La LFC 2018 entre officiellement en vigueur

La loi de finances complémentaire (LFC) 2018 est entrée officiellement en vigueur, avant hier, avec sa publication au dernier Journal officiel. La LFC 2018 prévoit plusieurs mesures entrant dans le cadre des voies et moyens de l'équilibre financier, ainsi que des dispositions budgétaires.

Parmi les mesures figurent de nouvelles taxes sur les importations de produits finis, appelées droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS). Mais son entrée en vigueur se fera probablement au début de septembre prochain, a annoncé ce mercredi le ministre du Commerce, Saïd Djellab, rapporte l'agence officielle.

"Nous avons rencontré les représentants des filières agroalimentaire, plastique, céramique et aluminium. Nous allons rencontrer cette semaine les filières de l'électroménager, le papier et carton, ainsi que celle de la tomate industrielle, pour préparer la liste des produits qui seront soumis au DAPS avec la fourchette de taux qui seront proposés par les opérateurs. À partir de cela la commission spécialisée va proposer des taux de 30 % à 200 %, selon la couverture du marché", a-t-il déclaré à la presse.

TAMANRASSET

Reddition d'un terroriste

Un terroriste s'est rendu, avant-hier, aux autorités militaires de sécurité à Tamanrasset, indique le ministère de la Défense nationale (MDN).

Il s'agit du terroriste Larbi Ladmi Nouidjah ; selon la même source. C'est le treizième terroriste à se rendre aux forces de sécurité à Tamanrasset depuis le début du mois de juillet courant.

Par ailleurs, suite à une opération de recherche et de ratissage menée près de Aïn-Defla, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, avant-hier, une cachette pour terroristes contenant des quantités de vivres, tandis qu'un autre détachement a détruit une bombe de confection artisanale à Skikda.

GENDARMERIE NATIONALE

Belkecir installe le commandant régional à Oran

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général Ghali Belkecir, a installé le colonel Triki Mohamed, en tant que commandant du 2^e commandement régional de la Gendarmerie nationale à Oran, en remplacement du général Baïben Karim, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Conformément au décret présidentiel du 12 juillet 2018, et en exécution du plan de mutation pour l'année 2018, approuvé par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, je nomme officiellement, commandant du 2^e commandement régional de la Gendarmerie nationale à Oran le Colonel Triki Mohamed, en remplacement du général Baïben Karim", précise la même source.

R. N.

LA LOI FIXE LE MONTANT
DU TIMBRE DE L'AVOCAT...

Combien coûte-t-il ?

Un nouveau décret paru dans le dernier JO fixe le montant du timbre de l'avocat et les modalités de son acquittement.

Selon le décret les avocats sont tenus d'apposer le timbre sur les requêtes judiciaires et les lettres de constitution devant les juridictions ordinaires et les juridictions administratives et de le revêtir de son sceau.

Le montant du timbre est fixé selon la juridiction concernée :

-Le tribunal : 200 DA

-La cour, le tribunal administratif et les juridictions militaires : 4.000 DA

-Le tribunal criminel, la Cour suprême, le conseil d'État et le tribunal des conflits : 500 DA.

Enfin, une précision est faite concernant le montant du timbre pour les ordonnances sur requêtes devant toutes les juridictions. Ce dernier est fixé à 100 DA.

SUITE À L'EFFONDREMENT
D'UN BALCON

Mort d'un quadragénaire à Hussein-Dey

Un quadragénaire a trouvé la mort avant-hier au niveau du boulevard Tripoli à Hussein-Dey suite à l'effondrement d'un balcon au troisième étage d'une bâtisse de 5 étages, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. L'accident est survenu jeudi à 12:40, a précisé le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de communication à la direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger, ajoutant que les services de la Protection civile ont mobilisé une ambulance et un camion. La victime a été transférée vers la morgue de l'hôpital Bachir-Mentouri de Kouba, en attendant les résultats de l'enquête par les services concernés.

R. N.

DEPUIS LE LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE RELOGEMENT

Plus de 530 hectares récupérés à Alger

Les opérations de relogement à Alger ont permis, depuis leur lancement en juin 2014, la récupération de plus de 530 hectares de terrains affectés à la réalisation de quotas supplémentaires de logement, d'espaces verts et de différents projets de développement.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

S'exprimant en marge des travaux de la session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya consacrée à l'adoption du budget supplémentaire de la wilaya au titre de l'exercice financier 2018, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a précisé qu'avec la 24^e opération de relogement à Alger, près de 534 hectares d'assiettes foncières ont été récupérées et affectées à la réalisation de quotas supplémentaires de logement et à la création d'espaces verts et de différents projets de développement.

Sur un total de 84.000 unités de logement consacrées à la wilaya, 45.000 unités ont été réalisées, suivant ainsi le recensement de 2007 qui a révélé le besoin des habitants de la wilaya en 72.000 unités de logement, a ajouté le wali. Une importante superficie d'assiettes foncières récupérées a été affectée à la réalisation des projets du secteur de l'Éducation et qui comprend plusieurs structures éducatives qui ont été dégelées en vue de faire face au phénomène de surcharge des classes observé dans les établissements de la wilaya, a fait savoir le wali



avant de souligner que 16 groupes scolaires sont en cours d'équipement.

S'agissant du déroulement du Plan stratégique de modernisation de la capitale, Zoukh a évoqué un nombre d'axes du plan en cours de réalisation, à l'instar de la réhabilitation du vieux bâti, exigeant, toutefois, l'inscription de ce dossier à l'ordre du jour des travaux de l'APW, tout comme le dossier des établissements éducatifs en vue de fournir les données y afférentes. Zoukh a également évoqué le dossier de plan urbanistique qui comprends les plans d'occupation du sol, lesquels ont été "réellement" lancés et enregistrent un avancement remarquable.

Il a affirmé qu'un axe important relatif au même plan était en cours de réalisation portant sur "la flexibilité urbaine" et qui vise à se préparer à toute catastrophe éventuelle (séismes, glissements de terrain et de construction dans des régions déterminées) afin de parvenir à des recommandations techniques permettant de gérer ces catastrophes et diminuer leurs dégâts.

S'agissant de la mise en demeure reçue par les services de la wilaya concernant deux membres de l'APW, Zoukh a indiqué que les affaires internes de l'Assemblée ne doivent pas être débattues en plénière, relevant l'importance de respecter les décisions de la justice qui demeurent souveraines. Il a ajouté que les différentes formations politiques sont appelées à s'associer sous la coupole de l'APW au service du citoyen, et ce, en vue de contribuer au développement de la capitale et à la concrétisation des projets de son plan stratégique qui s'étale jusqu'à 2035.

Pour sa part, le président de l'APW d'Alger, Abdelkarim Bennour a rappelé qu'un "arrêt conservatoire" a été rendu récemment contre deux membres de l'APW d'Alger en vertu des mises en demeure de la justice, relevant que ces deux membres ne seront remplacés actuellement qu'après le verdict de la justice.

R. R.

AÏN-DEFLA ET SKIKDA

Destruction d'une bombe artisanale et d'une cache pour terroristes

Une cachette pour terroristes a été détruite mercredi à Aïn-Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'une bombe artisanale a été détruite à Skikda, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée près de Aïn-Defla un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 18 juillet 2018, une

cache pour terroristes contenant des quantités de vivres, tandis qu'un autre détachement a détruit une bombe de confection artisanale à Skikda", précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des gardes-frontières ont saisi, lors d'une patrouille de reconnaissance menée dans la localité frontalière de Béni-Ouenif 62,45 kg de kif traité, alors que des gardes-côtes ont saisi 1,02 kg de la même

substance à Ghazaouet.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a intercepté, à In-Guezzam, un contrebandier et saisi un véhicule tout-terrain et 4,85 tonnes de denrées alimentaires. En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté deux individus en possession de trois fusils de chasse sans papiers, ainsi qu'une quantité de cartouches et de poudre noire, à Tiaret", rapporte le communiqué.

R. N.

COUR DE TIPAZA

Louh installe le nouveau procureur général

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a procédé avant-hier à l'installation du nouveau procureur général, Nasif Hocine, auprès de la cour de Tipaza. Cette nomination s'inscrit dans le cadre du mouvement de changement partiel opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mardi dans le secteur de la justice.

Nasif Hocine a été nommé aujourd'hui procureur général auprès de la cour de Tipaza alors qu'il a occupé le même poste comme procureur général auprès de la cour de Aïn-Defla.

Louh indique que ce mouvement mené par le Président Bouteflika s'inscrit dans le cadre du développement et de la réforme du secteur de la Justice. Le but étant, selon lui, d'encourager tout un

chacun d'assumer sa "responsabilité de manière efficace et efficiente". Allusion faite aux magistrats qui, selon lui, doivent assumer leurs "responsabilités et être plus intègres" compte tenu de leurs compétences et leurs expériences. Par ailleurs, Louh a abordé les réformes "intenses et profondes" dont a bénéficié son secteur sur instructions du Président Bouteflika, dans le cadre de

l'édification de l'État de Droit. Louh indiquera que la justice est aussi appelée à lutter contre les crimes en tous genres, notamment le crime organisé et surtout de veiller à présent à assurer la stabilité du pays. "D'où, a-t-il relevé, "le rôle incontournable des magistrats". Précisant dans ce contexte, "cette délicate responsabilité des magistrats".

R. N.

INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE

Le département d'État évoque "des opportunités considérables"

L'Algérie représente une destination attractive pour les investisseurs américains, a indiqué avant-hier le département d'État, qui évoque "des opportunités considérables dans pratiquement tous les secteurs économiques."

PAR RIAD EL HADI

Dans son rapport 2018 sur le climat d'investissement dans le monde, le département d'État relève que l'Algérie est "un marché lucratif", offrant un potentiel important pour les compagnies américaines en matière d'investissement. Citant des représentants du secteur privé américain opérant en Algérie, le rapport souligne que "plusieurs secteurs offrent potentiellement des opportunités considérables de croissance à long terme pour les entreprises américaines".

"De nombreuses entreprises ont signalé avoir enregistré des bénéfices annuels à deux chiffres", précise le rapport qui indique qu'il existe des opportunités dans pratiquement tous les secteurs de l'économie algérienne. Pour les investissements importants "les secteurs ciblés () comprennent l'agriculture, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication, l'industrie, l'énergie (fossile et renouvelable), la construction et la santé", énumère ce rapport qui évoque un "investissement hautement gratifiant couplé à un environnement politique et sécuritaire stable" favorable aux affaires.

Le département de Mike Pompeo, rappelle à ce titre le programme de diversification de l'économie, mis en œuvre par le gouvernement pour doper la croissance dans le sillage de la baisse des cours de pétrole avec un focus sur l'investissement direct étranger.

"Le gouvernement algérien poursuit son objectif de diversification de l'économie en mettant l'accent sur les moyens d'attirer les investissements directs étrangers pour stimuler l'emploi et substituer les importations par une augmentation de la production locale", constate le département d'État, met-



tant en avant le nouveau code de l'investissement qui a institué des "exonérations fiscales lucratives" ainsi que d'autres incitations à l'investissement. Cependant le rapport note que les entreprises américaines doivent surmonter certains défis comme la concurrence des prix de la part des entreprises françaises, turques et chinoises.

Les grandes entreprises s'accommodent de la règle 51/49

Si le département d'État soutient que la règle dite "51/49", régissant l'investissement étranger, "pose des défis" aux investisseurs américains, il constate que cette mesure "entrave" en particulier l'accès des PME au marché algérien car ces petites et moyennes entreprises ne disposent pas de ressources humaines et financières qui leur permettent de répondre aux exigences de l'investissement. A l'opposé, les grandes compagnies qui créent de l'emploi et disposent d'un savoir-faire et d'équipements trouvés "des moyens créatifs" pour investir dans le cadre de cette mesure, extirpée du code de l'investissement en 2016.

Le rapport relève que le gouvernement et plusieurs investisseurs étrangers sont d'accord sur le fait que l'institution "de mesures adaptées peut atténuer l'effet" de cette disposition en permettant au partenaire étranger d'assurer le management de la joint-venture et même en devenir le plus grand actionnaire.

Se référant aux explications apportées par le gouvernement à ce sujet, le document rappelle que l'institution de cette mesure a été motivée par le besoin "d'empêcher la fuite des capitaux, protéger les entreprises algé-

riennes et fournir aux compagnies étrangères une expertise locale".

"Il y a peu de lois restreignant l'investissement étranger" en Algérie, relève-t-il.

Au chapitre des facilitations à l'investissement, le document note que le portail d'information en ligne dédié à la création d'entreprises (www.jecreemonentreprise.dz) "est clair, bien conçu, permet une navigation rapide et répertorie un maximum de neuf étapes impliquant sept agences pour créer une entreprise". Citant le dernier rapport de Doing Business, le rapport note que l'Algérie a enregistré une amélioration dans deux indicateurs mesurés par ce classement, à savoir la facilité de raccordement à l'électricité et l'obtention de permis de construire. Au plan financier, les banques en Algérie affichent une solide santé financière malgré la baisse des liquidités. Les actifs non performants du secteur bancaire avoisinent un taux de 5 %, qui représente la norme pour les marchés émergents.

En parallèle, le marché financier, adéquatement réglementé, fonctionne efficacement malgré sa petite taille, précise le rapport qui rappelle l'objectif de l'Algérie d'atteindre une capitalisation boursière de 7,8 milliards de dollars dans les cinq prochaines années. Concernant le transfert de dividendes soulevé par quelques entreprises américaines, le rapport affirme qu'il "y a peu de restrictions légales à la conversion, au transfert et au rapatriement des fonds".

Il explique que certaines difficultés constatées "résultent plutôt des procédures que de limites imposées par la loi".

R. E.

AVEC 69,18 % DE RÉUSSITE AU BAC

Tizi-Ouzou reste indétrônable !

PAR IDIR AMMOUR

A l'instar des années précédentes, c'est la même région qui décroche la palme d'or, en obtenant le meilleur taux de réussite à l'échelle nationale. La wilaya de Tizi-Ouzou reste indétrônable pour ses résultats à l'examen du baccalauréat en arrivant en tête avec un taux de réussite de 69,18 % pour la 8^e année consécutive. Le taux de réussite de cette année a, néanmoins, reculé comparativement à celui de l'année dernière qui était de 71,82 %. Le directeur de wilaya de l'Éducation, Ahmed Lalaoui, a indiqué jeudi soir les ondes de la radio locale que par les résultats obtenus par ses candidats, elle se maintient au plus haut du podium sans manquer de souligner qu'il y a eu également de résultats qualitatifs en

précisant que pas moins de 8 élèves ont décroché leur baccalauréat avec des moyennes supérieures à 18/20 dont la lauréate Kebaili Lina du lycée Dahmani de Boghni avec 18,69/20. Dans le même sillage, Ahmed Lalaoui a précisé que 69 élèves ont obtenu des moyennes supérieures à 17/20. Le lycée Omar-Toumi de Tizgirt avec un taux de réussite supérieur à 94 % est arrivé en tête. Pour le ministère de l'Éducation, ces résultats exceptionnels "sont le fruit d'une nouvelle culture impulsée dans le sillage des réformes, une culture de compétition et de recherche de l'excellence, semée à travers les wilayas, les établissements scolaires, les enseignants, les enseignants et les élèves eux-mêmes". Il tient également à rendre un hommage particulier aux enseignants et à

leurs élèves pour avoir su relever les défis imposés par les exigences de la réforme de l'éducation. Ainsi qu'aux parents d'élèves pour leur "plus grande implication dans le suivi de leurs enfants". Plus de 700.000 candidats et candidates étaient convoqués pour passer les épreuves du baccalauréat cette année. D'après les données fournies par le ministère de l'Éducation, le nombre global d'élèves concernés par le baccalauréat cette année était de 709.448, dont 40 % de candidats libres. Le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisinait les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. 849 candidats de nationalités étrangères ont également passé l'examen.

I. A.

Affichage des noms des bacheliers

Le ministère de l'Éducation annonce de nouvelles dispositions concernant les résultats du baccalauréat.

Les proviseurs de lycées ont été instruits d'extraire les noms des nouveaux bacheliers depuis la plateforme du ministère de l'Éducation. L'instruction a été envoyée à l'ensemble des directions et des chefs d'établissements du secondaire par les services du département de Nouria Benghabrit.

Les listes des candidats scolarisés reçus à l'examen du baccalauréat seront ensuite affichées au niveau des lycées. S'agissant des candidats libres, le ministère de l'Éducation nationale a instruit les directions locales de procéder à l'extraction des listes des admis. A rappeler qu'auparavant les listes des candidats reçus au baccalauréat étaient envoyées aux directions locales de l'Éducation par l'Office national des examens et concours (Onec).

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Jusqu'à 70 % d'échec en 1^{re} année universitaire

L'université algérienne continue d'afficher un taux d'échec inquiétant. Selon les chiffres communiqués sur une chaîne de télévision privée, l'année universitaire 2017-2018 a enregistré le taux d'échec le plus élevé des étudiants toutes spécialités confondues.

Les étudiants en filières scientifiques ont enregistré un taux d'échec de 70 %. Les étudiants en sciences humaines et en sociologie ont aussi enregistré un taux d'échec important avec 50 %, selon la même source. Cet échec concerne en particulier les étudiants de la première année universitaire.

Ces chiffres suscitent moult interrogations. Les raisons, relève un spécialiste, seraient liées à la pédagogie. Le choix des spécialités pour l'inscription des nouveaux bacheliers et la non cohésion entre les programmes du secondaire et ceux de l'université, y sont pour quelque chose, a-t-il mentionné. Un enseignant à l'université estime qu'il est nécessaire de faire une évaluation pour déterminer les raisons de cet échec.

Il est important de noter que plus de 400.000 nouveaux bacheliers vont rejoindre l'université à la prochaine rentrée universitaire et avec un taux d'échec aussi élevé, l'on s'attend à une surcharge dans les universités. Le ministère va-t-il réagir, ou du moins revoir le problème du choix de filière pour l'inscription au bac qui se pose avec acuité ?

R. N.

POUR ANIMER LA SAISON
ESTIVALE

Une trentaine de fêtes villageoises à Tizi-Ouzou

Plus d'une trentaine de fêtes villageoises sont organisées dans plusieurs communes de la wilaya de Tizi-Ouzou pour animer la saison estivale et promouvoir le tourisme solidaire et de montagne.

Chaque été ces fêtes et festivals organisés par des villageois composent une belle mosaïque haute en couleur, mettant en évidence la spécificité de chaque région, que ce soit dans le domaine culturel, agricole, artisanal, ou autre, révélant ainsi le terroir local dans toute sa splendeur et sa diversité.

Ces manifestations mettent chacune en valeur une des facettes du riche patrimoine de la wilaya à l'instar du tapis d'Ath-Hicham, de la poterie traditionnelle d'Ath-Kheir et de Maâtkas, du Bijou d'Ath-Yenni, des plantes médicinales de Mzeguene, de la spiritualité du site d'Azrou n°Thor, de la figue de barbarie de Sahel, de la figue fraîche de Lemssela, ou le miel d'abeille de Bouzguène, entre autre.

Si le but premier de ces fêtes est la promotion et la vente des produits du terroir, ces manifestations qui drainent un nombre important de visiteurs allant jusqu'à des dizaines de milliers pour certaines tel que le festival de la poterie de Maatkas et de la fête du bijou d'Ath-Yenni, sont aussi "une aubaine pour faire découvrir les villages qui les abritent, leurs traditions et les paysages qui les entourent et de promouvoir ainsi le tourisme de montagne", a indiqué le directeur du tourisme Rachid Gheddouchi.

Ce même responsable, a ajouté que l'objectif de sa direction est que chaque village ait une fête locale ce qui permettra d'augmenter l'offre des sites et régions à visiter au niveau de la wilaya. "Cela permettra également aux artisans et paysans de vendre leurs produits et aux villages de dévoiler aux visiteurs leur potentiel touristique et artisanal, pour d'éventuelles commandes, randonnées et bivouacs notamment".

Le concours Rabah-Aissat du village le plus propre, organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) est un autre point positif pour le tourisme local car les participants redoublent d'efforts pour rendre leurs hameaux propres par des actions de nettoyage et la mise en place de systèmes de tri, compostage, récupération et recyclage des déchets, et d'embellissent et d'aménagement de placettes publiques, fontaines, espaces vert entre autre.

Ces villages qui abritent aussi des fêtes ou manifestations culturelles, à l'instar de Tiferdoud lauréat du prix Rabah Aissat 2017 qui accueille à compter de ce jeudi le festival raconte-arts, attirent d'ailleurs de nombreux visiteurs curieux de découvrir cette solidarité villageoise pour la préservation de l'environnement tout en profitant de l'animation proposée lors des fêtes et festivals qu'ils organisent.

CHÉRAGA

Un incendie ravage la station-service

Le pire a, ainsi, été évité de justesse à la station-service de Chéraga. En effet, un incendie s'est déclenché dans l'enceinte de cette station-service très fréquentée.

Un drame aurait pu se produire, heureusement la catastrophe a été évitée. Les flammes ont, d'ailleurs, détruit une partie de l'enceinte abritant des locaux.

Les choses auraient, par ailleurs, pu avoir une tournure dramatique si l'incendie s'était produit un jour de semaine. Les pompiers ont très rapidement maîtrisé les flammes.

R. N.

DÉBUT JUILLET À OUARGLA

Le mercure a dépassé les 51 degrés

La wilaya de Ouargla a enregistré, début juillet, un record de températures avec 51,3 degrés, soit la température la plus élevée enregistrée sur le continent africain durant cette période.

PAR RACIM NIDAL

C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, Houaria Benrekta, prévisionniste à l'Office national de météorologie (ONM).

Ce pic de chaleur a été enregistré le 5 juillet à 15h04, a précisé Mme Benrekta, soulignant que cette température est la plus élevée enregistrée en Afrique durant la première quinzaine de juillet par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les autres régions du pays ne sont pas en reste, puisque des températures assez élevées ont été enregistrées suite à la vague de chaleur caniculaire qui frappe le territoire national depuis le début du mois en cours.

L'ONM a dressé, à cet effet, un tableau relatif aux températures maximales enregistrées au niveau de ses différentes stations météo. Ainsi, In-Salah et à El-Oued ont vu le mercure atteindre les 49,7 degrés, suivis de Hassi Messaoud (49,6 C), Touggourt, Adrar et Timimoune (49,5 C), Biskra (47,7 C), Tindouf (47,6 C), Ghardaïa (47,4 C), Bordj Badji Mokhtar (47,0 C), Illizi (46,8 C), In-Guezzam (44,9 C), Bechar (44,6 C), Djanet (42,4 C) et Tamanrasset (39,6 C).

La vague de chaleur a également touché le nord du pays, notamment à Constantine qui a enregistré 44,1 C,



Batna (42,0 C), Oum El Bouaghi (41,5 C) et Souk-Ahras (40,6 C). Dans le même cadre, l'office relève que de nombreuses personnes se demandent pourquoi, lorsqu'elles relèvent la température sur leur balcon ou dans leur voiture, celle-ci ne correspond pas aux températures annoncées lors des bulletins météorologiques, en précisant, à ce propos, que la température "dépend beaucoup de l'environnement et du milieu dans lequel est effectuée sa mesure".

Une température relevée en plein soleil sur un balcon d'immeuble sera "beaucoup plus élevée" qu'une température relevée par une sonde thermométrique à l'extérieur d'une voiture. Celle-ci sera elle-même plus élevée que celle observée à l'ombre dans un jardin, explique-t-on, soulignant que pour éviter ces fluctuations en fonction du milieu d'observation, la mesure des températures en météoro-

logiques "doit répondre à des normes très précises".

La température est une mesure "influencée par de nombreux facteurs", et le degré de chaleur "diffère forcément de la température que l'on ressent, car cette dernière est en fonction de l'humidité ambiante, du vent ou même encore du rayonnement solaire, capable de provoquer de très fortes hausses de température". Pour mesurer la température de l'air atmosphérique, l'ONM précise qu'il se conforme aux normes standards de mesure édictées par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui permettent d'avoir des mesures homogènes et neutres de la température sur l'ensemble des stations météo de toute la planète et permettent ainsi la comparaison de tous les relevés de températures.

R. N.

ÉLECTRICITÉ

La climatisation représente 40 % de la facture annuelle

PAR RANIA NAILI

D'après Sonelgaz, la moyenne annuelle de consommation par client en basse tension s'élève à 3800 KW au nord du pays et à 6700 KW au sud. La climatisation représente 40 % de la facture annuelle de la consommation électrique du pays, a révélé, avant-hier, Fatma Zahra Merzouki, chargée de la communication du groupe Sonelgaz, lors de la clôture de la caravane nationale de sensibilisation à la consommation rationnelle de l'énergie à Blida.

Mme Merzouki a indiqué que la moyenne annuelle de consommation par client en basse tension s'élève à 3800 KW au nord du pays et à 6700 KW au sud. Ce qui représente, selon

elle, 10 fois la consommation mondiale en énergie. En plus de la grande part de consommation de la climatisation, l'éclairage représente 30% de la facture annuelle d'électricité, a précisé la chargée de communication du groupe public.

Par ailleurs, la même responsable a précisé que depuis 2013 le groupe Sonelgaz a réalisé 22.000 km de réseau électrique à moyenne et faible tension et a installé 16.900 transformateurs électriques.

La réalisation de ces projets, souligne la chargée de communication, a été effectuée en dépit de toutes les difficultés rencontrées sur le terrain, à l'instar des attaques menées contre les installations et l'opposition des habitants à de nombreux importants pro-

jets. Ces réalisations ont permis au groupe de diminuer les perturbations en termes de coupure d'électricité et d'accélération des délais de réparation des pannes et de raccordement des zones éloignées au réseau électrique.

A propos du nouveau système de gestion des clients, Mme Merzouki a annoncé que son lancement est prévu en 2019. Elle a rappelé au passage, le lancement du service - Aalemmi - qui permet d'informer les clients via messagerie téléphonique du montant de leur facture et des délais de paiement, et donne la possibilité de télécharger et de payer sa facture via Internet sans avoir à se déplacer.

R. N.

ACCORD OPEP-NON OPEP

Un taux de conformité record de 121 % en juin

L'entente parfaite entre l'ensemble des pays producteurs de pétrole a permis d'accorder les violons et réduire le niveau de production en vertu de l'accord tracé entre les pays Opep et non-Opep.

La production pétrolière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses dix partenaires non-Opep a atteint, en juin dernier, un niveau de conformité de 121 % suite à leurs engagements de réduction.

"Les pays participants à la déclaration de coopération ont atteint un niveau de conformité de 121 % en juin 2018", a indiqué le Comité ministériel conjoint de

suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) qui a tenu sa première téléconférence mercredi, a précisé l'Opep dans un communiqué publié sur son site web. Lors de cette téléconférence, le JMMC a examiné les développements récents du marché et également le rapport fourni par le Comité technique mixte (JTC) concernant le suivi des niveaux de conformité globaux des pays participants dans la Déclaration de coopération pour le mois de juin 2018.

Le Comité a également examiné les conditions du marché pour le mois de juillet ainsi que les niveaux de production des pays pour ce mois et s'est assuré que la performance globale ne dévie pas de la conformité de 100 % visée par la décision prise lors de la 4^e réunion ministérielle de l'Opep, tenue le 23 juin dernier.

Le JMMC a décidé de continuer à suivre

de près les conditions et l'évolution du marché pétrolier en vue d'améliorer la stabilité du marché au profit des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale dans son ensemble. En outre, le JMMC, qui regroupe l'Algérie, le Koweït, le Venezuela, la Russie et Oman, a réaffirmé son intention de s'efforcer d'atteindre un niveau de conformité global de pas moins de 100 %. De plus, le JMMC a décidé de tenir des réunions mensuelles (physiquement ou par téléconférence) dans le but de surveiller de plus près le marché et de recommander des mesures d'intervention appropriées.

Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171^e Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la Déclaration de coopération de la réunion ministérielle mixte Opep-pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre

2016. Le JMMC est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non-Opep.

L'accord Opep-non-Opep, conclu à Vienne entre les 14 membres de l'organisation et 10 autres producteurs de pétrole, Russie en tête, a pour objectif de baisser le niveau de production de 1,8 million de barils par jour afin de réduire l'excédent d'offre de brut sur le marché et soutenir les prix. Cet accord, qui court jusqu'à la fin 2018, a permis de réduire l'abondance de l'offre et de pousser les prix vers le haut, le baril atteignant les 70 dollars contre 30 dollars en janvier 2016.

La prochaine téléconférence du JMMC aura lieu le 20 août après la réunion du JTC le même jour.

R. E.

PROMOTION DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES

Un plan d'action soumis au gouvernement en septembre

Un plan d'action devant impulser les exportations des produits agricoles sera présenté, septembre prochain, au gouvernement, a indiqué le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

S'exprimant lors d'une rencontre avec les membres du premier Club algérien des exportateurs de produits agricoles, M. Djellab a précisé que le groupe de travail intersectoriel numéro 4 chargé de la formulation des procédures de promotion de l'exportation des produits agricoles, installé au terme des assises nationales de l'agriculture tenues en avril dernier et du Conseil de gouvernement en mai dernier, s'emploie actuellement à l'élabora-

tion d'un plan d'action qui sera soumis au gouvernement avant fin septembre 2018. S'agissant des objectifs du groupe de travail qui a tenu à ce jour cinq réunions, le ministre a rappelé la composition de groupes chargés, notamment, de la restructuration du fonds de la promotion de l'exportation, la mise en place d'une prime à l'export, l'élaboration d'une cartographie de produits agricoles et un tableau de production qui sera enrichi par le programme d'investissement agricole en vigueur, en sus du renforcement du volet logistique.

Les groupes, ajoute le ministre, s'emploient à l'examen des voies et moyens

à même de renforcer l'accompagnement lors des foires et salons à l'étranger avec l'installation de la commission nationale de la réactivation des programmes de manifestations économiques internationales ainsi que l'élaboration du cadre réglementaire pour l'octroi des autorisations aux exportateurs de produits agricoles, outre le développement du guide pratique de l'exportateur de produits agricoles qui est en cours de réalisation.

Ces groupes s'attendent également au lancement d'une plateforme numérique comportant les procédures et résolutions régissant l'exportation de produits agricoles et faciliter davantage les opérations

de change lors de l'exportation, tout en renforçant les capacités nationales en matière de laboratoires d'analyses de ces produits, a-t-il poursuivi.

Toutes les conditions seront réunies pour le lancement de l'exportation de produits agricoles locaux vers les marchés étrangers, a-t-il rassuré, faisant savoir que le gouvernement œuvre à la création d'un réseau de laboratoires pour faciliter l'accréditation et la collaboration avec le ministère des Affaires étrangères afin d'accompagner les responsables de l'exportation au niveau du pays hôte.

R. E.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Réalisation de 22.000 km au niveau national depuis 2013

Le Groupe Sonelgaz a réalisé, depuis le lancement, en 2013, de son premier plan d'urgence pour le renforcement du réseau électrique, 22.000 km de réseau électrique de moyenne et faible tensions au niveau national, a indiqué la chargée de communication du Groupe.

S'exprimant en marge de la clôture de la caravane nationale de sensibilisation à la consommation rationnelle de l'énergie à Blida, Fatma-Zahra Merzouki a précisé que le groupe Sonelgaz avait investi, depuis 2013 jusqu'à ce jour, dans la réalisation de 22.000 km du réseau électrique à moyenne et faible tensions et de 16.900 transformateurs électriques.

La responsable a fait savoir, en outre, que le groupe et la société de distribution avaient réalisé ces projets en dépit de toutes les difficultés rencontrées sur le terrain, à l'instar des attaques menées contre les installations influant la continuité du service et de l'opposition des habitants à ces projets importants, sou-

lignant que l'investissement dans le facteur humain avait grandement contribué dans la réalisation de ces projets.

Ces réalisations, poursuit la même responsable, ont permis au groupe de diminuer les perturbations en termes de coupure d'électricité et d'accélération des délais de réparation des pannes et de raccordement des zones éloignées à l'électricité, et partant, l'amélioration de la prestation fournie aux citoyens.

Mme Merzouki a appelé, à ce propos, les clients à la préservation de l'énergie et à la rationalisation de la consommation à travers de simples comportements consistant à éteindre les lumières dans les chambres libres et à ne pas exagérer dans l'utilisation de climatiseur et d'autres machines électriques.

La moyenne de consommation par client en matière de basse tension au nord du pays s'élève à 3.800 KW/année et à 6.700 KW/année dans le Sud, a précisé Mme Merzouki, soulignant que cette

consommation représente 10 fois la consommation mondiale en énergie. L'éclairage représente 30 % de la facture annuelle d'énergie et la climatisation 40% de la facture du consommateur, a-t-elle ajouté. Rappelant que la rationalisation de l'utilisation de l'énergie se fait progressivement, la responsable a mis en avant l'accompagnement, par la société de distribution, des clients à travers la création du service de simulation sur son site web permettant au client de constater la baisse de la consommation. La société a également lancé le service "Aalemmi" ou "informe-moi" rappelant les clients via messagerie téléphonique du montant de la facture et des délais de paiement permettant son téléchargement et le règlement via internet sans se déplacer à l'agence.

Le nouveau système de gestion de clients sera lancé en 2019 en vue de moderniser l'entreprise en réponse aux exigences des clients et pour être en dia-

pason avec les TIC, a annoncé Mme Merzouki. A rappeler que le coup d'envoi de la caravane nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'énergie a été donné le 1er juillet depuis Biskra, compte tenu de la grande consommation enregistrée dans cette wilaya pour des raisons climatiques, démographiques, économiques et agricoles. Initiée par la société algérienne de distribution et le groupe Sonelgaz en collaboration avec la Radio algérienne et quelques associations locales, la caravane, qui a sillonné 16 wilayas, a marqué sa dernière halte mercredi à Blida. A cette occasion, les organisateurs ont appelé les citoyens à éteindre la lumière dans les chambres vides et de régler le climatiseurs à 25 entre 21h et 22h, les sensibilisant à la nécessité de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie.

R. E.

ADRAR

Prise en charge des écoles primaires...

L'entière responsabilité de la commune dans la prise en charge des écoles primaires, selon les textes réglementaires en vigueur, a été soulignée, mardi dernier à Adrar, lors d'une rencontre de coordination.

Lors de cette rencontre initiée par l'Assemblée populaire communale d'Adrar et consacrée à la préparation de la prochaine saison scolaire, en présence des représentants des secteurs concernés, les participants ont abordé les différents aspects de cette prise en charge des écoles primaires, à l'instar de l'éclairage, le chauffage, l'approvisionnement en eau potable, la maintenance du mobilier et le gardiennage.

Ils ont mis l'accent sur le renforcement de la coordination entre la commune et les différentes parties concernées, principalement celle de l'Éducation qui se charge des questions pédagogiques et ce, dans un souci de concertation efficace pour une meilleure gestion de ces établissements éducatifs.

Les participants ont passé en revue aussi le dispositif réglementaire encadrant la gestion des écoles primaires en coordination avec les partenaires sociaux, notamment en ce qui a trait à la gestion des cantines, l'acquisition des produits alimentaires et le respect des conditions sanitaires et préventive dans la préparation des repas.

La situation de l'encadrement humain des écoles primaires dans la commune d'Adrar a fait l'objet également d'un diagnostic, à travers le recensement des groupes pédagogiques et le nombre de classes et de places pédagogiques.

Cette rencontre de coordination entre dans le cadre d'un état des lieux concernant les écoles primaires dans la commune d'Adrar, afin d'anticiper une solution à d'éventuelles insuffisances et réunir les bonnes conditions de déroulement de la prochaine rentrée, a affirmé Mohamed Benhachem, membre de la commission communale préparatoire.

...protestation contre une liste de logements sociaux

Des dizaines de citoyens se sont rassemblés, dimanche 8 juillet, devant le siège de la daïra d'Adrar pour protester contre une liste des postulants aux logements sociaux.

Les contestataires ont appelé les instances responsables concernées à veiller à la transparence et à l'équité dans l'établissement de la liste nominative des bénéficiaires de cette formule de logements et d'enquêter sur la liste rendue publique ce week-end concernant les bénéficiaires de 1.300 logements publics locatifs de la commune d'Adrar.

Ils estiment que cette liste comporte des noms "n'ouvrant pas droit à l'attribution d'un logement social" privatif, selon eux, d'autres citoyens éligibles à cette formule de logements.

Les autorités locales (commune, daïra et wilaya) ont, pour leur part, mis à la disposition des protestataires des bureaux pour la réception de leurs recours concernant cette liste. Des bureaux qui accueillent depuis leur ouverture de nombreux citoyens.

APS

BOUMERDÈS, PLUS DE 1,1 MILLION D'ESTIVANTS EN UNE SEMAINE

Affluence "inédite" sur les plages

Durant la période allant du 1er au 7 juillet courant, une affluence "record" d'estivants, voire "inédite", a été enregistrée sur les plages de la wilaya de Boumerdès, qui ont accueilli plus de 1,1 million de vacanciers, ont indiqué, mardi dernier, les services de la Protection civile.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce nombre d'estivants, imputé à la vague de chaleur sévissant dans tout le pays, ne prend pas en compte le "grand nombre" de citoyens qui affluent sur les plages en soirée, car le travail des agents de la Protection civile s'arrête à partir de 20h, selon le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, le lieutenant Aït Kaci Ahmed, soulignant, à titre indicatif, le recensement de près de 700.000 estivants en week-end (vendredi et samedi), au moment où le reste, soit entre 200.000 et 300.000, a afflué durant les autres jours de la semaine, et déclarant que ce nombre "inédit" de vacanciers en une semaine, comparativement aux années passées, porte à plus de 1,8 million le nombre d'estivants ayant afflué sur les plages de Boumerdès depuis le lancement de la saison estivale 2018 (1^{er} juin). Par ailleurs, plus de 2.300 interventions ont été réalisées, depuis le 1^{er} juin à ce jour sur les 47 plages autorisées à la baignade de la wilaya, ayant donné lieu au sauvetage de plus de 1.700 personnes de la noyade, a fait savoir le même responsable à l'APS,



précisant que sur ce total d'interventions, 1.400 ont été réalisées durant la première semaine de juillet, qui a vu le sauvetage de près de 1.050 personnes de la noyade, alors que près de 580 personnes ont été assistées sur place, dont 350 durant la première semaine de juillet, au moment où près de 70 ont été transférées vers des centres de soin, dont une quarantaine durant la semaine sus-citée.

Le lieutenant Aït Kaci s'est, par ailleurs, félicité car aucun décès par noyade n'a été recensé sur les plages de Boumerdès depuis le lancement de la saison estivale, signalant que les grandes plages réputées de la wilaya, à l'instar de celles de Boumerdès, Corso, Cap-Djenet, Azemmour El-Bahr, Delly et Boudaoud El-Bahr sont les plus prisées par les estivants, notamment en week-end.

En plus des auberges et camps de jeunes, et les établissements primaires du littoral

de la région (une cinquantaine), les centres de vacances de la wilaya accueillent, depuis le début de la saison estivale, un grand nombre de vacanciers, au titre de différents programmes de solidarité, inscrits au titre des échanges entre les wilayas du sud et du nord du pays, a ajouté le même responsable, signalant pas moins de 150.000 enfants, âgés de 6 à 16 ans, qui seront accueillis dans la wilaya, à l'issue de cette saison estivale 2018, et déplorant qu'à l'opposé de ce grand flux de vacanciers, la wilaya de Boumerdès accuse un déficit énorme en structures d'accueil, car elle dispose actuellement d'un parc hôtelier de pas plus de 3.000 lits (40 hôtels), auxquels s'ajoutent près de 7.000 lits assurés par des camps et centres de vacances et des établissements scolaires.

B. M.

ALGER, DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA

Plus de 6.500 P-V établis à l'encontre des commerçants contrevenants

Les agents de contrôle et de répression de la fraude relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont dressé, en juin, plus de 6.500 procès-verbaux (P-V) à l'encontre des commerçants contrevenants aux lois et réglementations régissant le secteur, dont les dossiers ont été communiqués à la justice aux fins de traitement. Le nombre de procès-verbaux dressés en juin contre les commerçants contrevenants s'élève à 6.587, dont 2.476 pour défaut d'information des clients des prix des marchandises exposées à la vente, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, M. El-Ayachi Dehar qui précise que 2.044 autres ont été dressés pour pratiques commerciales illégales, tandis que le nombre de P-V liés aux infractions commises par des commerçants qui proposaient une marchandise impropre à la consommation constituant un danger pour la santé du consommateur a atteint 1.786.

Ces dossiers ont été transférés devant la justice en vue de leur traitement, outre 193 autres procès-verbaux relatifs à des dépassements de la réglementation des prix et des tarifs. L'interlocuteur impute cette

augmentation enregistrée dans le nombre des P-V dressés, qui sont passés de 2.000 à 2.500, à la 2^e quinzaine du mois de Ramadhan qui a coïncidé avec la 2^e quinzaine du mois de juin.

L'intensification des opérations de contrôle durant le mois de Ramadhan, en raison du gain facile qui anime plusieurs commerçants au cours de ce mois sacré, a permis de relever plusieurs infractions et d'établir des P-V à l'encontre des contrevenants, dont les dossiers seront tranchés par la justice, conformément à la loi.

Lors de la même période, plus de 6.872 infractions commises par des commerçants inscrits sur le registre de commerce à Alger ont été recensées, tandis que la valeur des marchandises non facturées exposées à la vente s'élevait, durant la période considérée, à 907 millions de dinars à travers les différents marchés, commerces et surfaces commerciales d'Alger.

Le bilan global des activités des équipes de contrôle relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger fait état de 29.859 interventions durant la même

période. Ont été également relevées des infractions liées à l'application de prix non réglementaires, dont la valeur s'élève à 860.000 dinars, tandis que celle des marchandises saisies est estimée à 4 millions de dinars. Selon le même bilan, le nombre des propositions à la fermeture des commerces est de 195 propositions, dont 172 pour différents motifs, notamment pour pratiques commerciales illégales, et dans le cadre de la répression de la fraude, outre des infractions relatives au manque d'information et au risque alimentaire.

La direction du commerce de la wilaya d'Alger a tracé un programme précis pour le contrôle des activités des commerçants répartis sur le territoire de la wilaya d'Alger en 2018, en vue d'atteindre plus de 206.000 commerçants contrôlés en fin d'année, à hauteur de 17.000 commerçants/mois.

Ces opérations sont assurées par les inspecteurs et les agents relevant de cette direction, répartis sur 374 équipes.

APS

ORAN, PRODUCTEURS DE SAFRAN

Création de la première association nationale

œuvrant au développement de la culture de cette précieuse épice la plus chère au monde, la première Association nationale de producteurs de safran vient d'être créée à Oran, ont annoncé, lundi dernier, ses responsables.

PAR BOUZIANE MEHDI



C'est à Oran, en présence de quelque 100 producteurs de safran représentant 25 wilayas, des représentants de la Chambre de l'agriculture et de la Direction des services agricoles d'Oran, ainsi que de plusieurs personnes intéressées par ce type d'activité agricole, que la création de cette association a été faite et ce, lors d'une assemblée générale constitutive, a indiqué l'APS, précisant que cette rencontre a vu l'élection de l'agriculteur Abdallah Rouibi, de Khenchela, à la tête de cette association ainsi que les 22 membres composant le bureau exécutif de l'association.

Selon l'APS, cette association, à caractère professionnel et économique, a pour objectif de mettre en place tous les moyens et le savoir-faire pour la promotion et la valorisation de la culture du safran et faire connaître ce produit aromatique et ses dérivés, ainsi que le classement des producteurs selon les statuts de cette organisation, et elle compte également procéder à la formation, l'accompagnement et l'assistance des agriculteurs dans la culture et la commercialisation de ce produit aromatique au niveau local, national et international et ce, en coordination avec les instances concernées.

Un des objectifs de l'association est, également, de prendre part aux rencontres, forums et salons, ainsi que la signature de conventions avec des entreprises privées et publiques pour le développement de la

filière du safran en Algérie. Abdallah Rouibi a fait savoir à l'APS, en marge des travaux de l'assemblée générale constitutive, que les producteurs de safran ambitionnent, à travers leur association, la création de coopératives réunissant tous les intervenants de cette filière afin de commercialiser ce produit algérien au niveau local et son exportation.

Considéré comme le premier agriculteur ayant introduit ce type de culture dans la wilaya de Khenchela, avec l'aide de l'Institut national de recherche dans les sciences forestières, sis à Alger, ce producteur a souligné que "l'Algérie possède la meilleure qualité de safran et ce, d'après les analyses effectuées en France", soulignant que ce type de culture était connu depuis fort longtemps et a été introduit en Afrique du Nord par les Amazighes à partir de Syrie, d'Iran et de la région du Cachemire. La quantité produite à travers le pays atteint, actuellement, 50 kilogrammes de safran pur, une quantité appelée à augmenter l'année prochaine pour atteindre les 150 kilos, ajoutant que cette filière permet la création de nombreux postes d'emploi, notamment dans la cueillette et l'extraction des filaments de safran, a affirmé M. Rouibi, qui a partagé son expérience dans 25 wilayas du pays et formé quelque 500 agriculteurs, « qui ont tous réussi », le prix du kilogramme de safran pur atteint les 4,5 millions DA en Algérie et 45.000 euros en Europe.

Avec une expérience réussie à Aïn Fezza, dans la wilaya de Tlemcen, Chikhi Aïssa a, de son côté, souligné que la création de la Maison du safran algérien, qui fait partie des ambitions de producteurs, permettra de recenser toute surface produisant ce type d'épice aromatique et de déterminer la quantité produite, signalant que "l'Algérie a les capacités de réaliser une grande production, sachant que le safran est produit dans les zones sèches et semi-sèches et n'a pas besoin d'eau".

M. Chikhi a expliqué à l'APS que la Maison du safran aura également pour mission de faire connaître ce produit au consommateur algérien, qui ignore l'existence du safran algérien, et encourager les jeunes à rallier ce type de produits agricoles, qui a aidé les femmes rurales de la wilaya de Tlemcen à se lancer dans ce type d'activité agricole, comme Latifa Korso Fessiane, qui a expérimenté la production du safran à Tlemcen, et qui a révélé que « le safran est une ressource essentielle pour la femme rurale pour l'augmentation de ses revenus, et il est aussi considéré comme une activité féminine à part entière, car la cueillette des fleurs et l'extraction des filaments nécessite du doigté et une délicatesse féminine ».

Cette rencontre a été initiée par des producteurs d'Oran, Tissemsilt, Tlemcen et de Khenchela.

B. M.

OUARGLA, ATTEINTES AUX DROITS DE L'ENFANT

La ligne verte 11-11 reçoit une dizaine d'appels quotidiennement

Une dizaine d'appels via la ligne verte 11-11 parviennent quotidiennement à l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE) pour dénoncer des atteintes aux droits de l'enfant, a affirmé, mardi dernier à Ouargla, la déléguée nationale de cet organe.

Intervenant en ouverture d'une journée de vulgarisation de la loi du 15 juillet 2015, tenue à la bibliothèque publique Mohamed-Tidjani, Meriem Cherfi a indiqué que ces dénonciations sont prises en charge par l'intervention et le traitement à travers les services du milieu ouvert ou par le juge des mineurs.

L'ONPPE assume, entre autres missions, la protection sociale des enfants en danger à travers la mise en place de nombreux mécanismes, dont la ligne verte 11-11 constituant un appareil consacrant l'intérêt de l'enfant par la dénonciation de tout agissement pouvant porter atteinte aux droits de l'enfant ou l'exposer au danger, a

affirmé Mme Cherfi. La présidente de l'ONPPE a indiqué que cette rencontre est mise à profit pour évoquer les signalements à la lumière de la loi qui prévoit une série de mesures, y compris la protection du dénonciateur d'actes d'abus et de maltraitance de l'enfant et qui ne sera en aucun cas exposé aux poursuites civile, administrative ou pénale, en plus de la protection de son identité hormis la révélation personnelle par lui-même.

Ces mesures constituent un encouragement par le législateur algérien pour dénoncer les atteintes aux droits de l'enfant, appelant par la même occasion à s'assurer des vrais signalements car constituant une alerte susceptible de déclencher des enquêtes sur le cas de figure par les parties concernées, a-t-elle expliqué.

La même responsable a mis l'accent sur la coordination entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité et les juges des mineurs pour prendre en charge cette caté-

gorie de la société. Le centre polyvalent pour la sauvegarde des jeunes, accueillant 24 enfants (10 à 17 ans) pour leur adaptation psycho-sociale, a également été visité par Mme Cherfi qui a, en outre, visité la piscine couverte dédiée aux femmes et enfants, mise en service dernièrement dans le cadre de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. La déléguée nationale de l'ONPPE s'est félicitée des projets concrétisés à la satisfaction de cette catégorie sociale vulnérable, avant de signaler que l'organisme qu'elle représente s'attèle à l'élaboration d'un rapport à soulever au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, faisant le point sur les réalisations au profit de l'enfance, en vue d'adopter des recommandations allant dans le sens de l'amélioration de la situation des enfants algériens.

APS

ILLIZI

Vers l'éradication des structures en préfabriqué

1.033 habitations et structures publiques en préfabriqué seront éradiquées à travers la wilaya d'Illizi, dans le cadre du programme national d'éradication des chalets. Au total, 786 logements en préfabriqué ont été recensés, dont 95 dans la commune de Bordj Omar-Idriss, 631 dans celle d'In-Aménas, 50 dans la commune de Djanet et 10 dans la commune de Bordj El-Haouès, selon les services de la direction de l'Habitat qui signale, dans ce cadre, que 74 logements en préfabriqué ont été résorbés dans la commune du chef-lieu de wilaya et leurs occupants recasés dans des logements de type public locatif.

Les services de la wilaya ont annoncé l'éradication prochaine de nombreuses installations en préfabriqué et des chalets, constituant des sièges d'entreprises publiques et des structures relevant du secteur de l'éducation dans la commune d'In-Aménas, ainsi que des établissements juvéniles, maison de jeunes et auberges, dans les communes de Bordj Omar-Idriss et In-Aménas.

Lors d'une réunion tenue en présence de nombreux organismes, le wali d'Illizi a donné des instructions pour régulariser les titres de propriété des occupants des constructions en préfabriqué dans un délai de 3 mois, de faciliter les procédures administratives, de se rapprocher des citoyens pour expliquer les mesures leur permettant de bénéficier de logements décents après démolition du préfabriqué et des chalets.

Le chef de l'exécutif de wilaya a, en outre, dévoilé 3 choix proposés aux propriétaires consistant soit en la réalisation par l'État d'un logement social au profit du concerné, soit en la démolition du chalet et l'octroi d'une aide financière permettant à son propriétaire de construire son propre logement sur le terrain même du chalet, ou bien leur intégration sur une liste de bénéficiaires de logements sociaux. Le wali a instruit les présidents des APC de mettre sur pied des commissions techniques au niveau de chaque commune pour examiner les besoins et expliquer les procédures prises. Il a appelé à accorder toute l'importance voulue à ce dossier, qui intervient en application des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, lors de sa dernière visite dans la commune d'In-Aménas appelant à la régularisation des procédures administratives du préfabriqué et des chalets et le relogement de leurs occupants dans des logements décents.

LAGHOUAT

Réception cette année du théâtre régional

Le Théâtre régional de Laghouat, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 90 %, sera réceptionné dans le courant de cette année, selon la Direction locale de la culture.

Retenu au titre du programme quinquennal de développement 2010-2014, ce projet, pour lequel a été accordé un financement de 200 millions DA destinés à l'acquisition de ses équipements, comporte une salle de spectacle, des ateliers, une scène répondant aux normes internationales, en sus d'espaces de répétitions et autres structures d'accompagnement, a indiqué le directeur de la Culture, Mohamed Nemili. Ce futur théâtre, dont les structures permettront d'ouvrir des perspectives d'études universitaires dans le 4e art, sera un pôle régional et national à même de contribuer à enrichir la scène culturelle dans la région. La wilaya de Laghouat recense 150 comédiens de théâtre, structurés dans cinq associations existant au niveau des communes de Laghouat, Aflou, Sidi-Bouzid et El-Kheneg, a indiqué le syndicat des gens du théâtre de la wilaya.

APS

CATALOGNE

L'Espagne retire le mandat d'arrêt international contre Carles Puigdemont

La justice espagnole a retiré le mandat international visant l'ex-Président catalan Carles Puigdemont, actuellement en Allemagne. La semaine précédente, la justice de ce pays avait refusé de procéder à son extradition pour rébellion.

L'ex-président catalan Carles Puigdemont et cinq autres dirigeants indépendantistes ayant fui à l'étranger ne risquent plus d'être extradés pour leur rôle dans la tentative de sécession de la Catalogne en octobre. Le 19 juillet, la justice espagnole a en effet ordonné le retrait des mandats d'arrêt internationaux délivrés à leur encontre. Cette décision du juge espagnol Pablo Llarena intervient après la décision, il y a une semaine, de la justice allemande de n'autoriser l'extradition de Carles Puigdemont vers l'Espagne que pour le délit de malversation et non pour rébellion, ce dernier délit étant passible d'une peine de 25 ans de réclusion.

Dans l'arrêt, rendu public le 19 juillet par la Cour suprême, le juge a dit refuser que l'ex-président catalan ne soit extradé que pour malversation et retirer les mandats d'arrêt européens et internationaux lancés à l'encontre des six dirigeants catalans.



Concrètement, ces séparatistes sont donc désormais libres de se déplacer à l'étranger sans courir le risque d'être arrêtés et extradés. Ils seraient en revanche incarcérés s'ils revenaient en Espagne, où le mandat d'arrêt est toujours en vigueur.

Dans un tweet, l'ex-président catalan a estimé que cette décision était la "démonstration de l'immense faiblesse" du dossier du juge Llarena. Son successeur à la tête de l'exécutif régional, Quim Torra, a quant à lui salué une "nouvelle victoire politique et judiciaire".

Hormis Carles Puigdemont, actuellement en Allemagne où il avait été arrêté fin

mars, cette décision concerne quatre membres de l'ex-gouvernement catalan (Toni Comin, Lluís Puig, Meritxell Serret, qui se sont exilés en Belgique, et Clara Ponsati, qui vit en Ecosse), ainsi que Marta Rovira, dirigeante du parti de gauche indépendantiste ERC, qui serait en Suisse.

L'incertitude demeure toutefois sur la suite de la procédure, le juge Llarena ayant déjà retiré un premier mandat d'arrêt international contre ces indépendantistes en décembre avant de le réactiver fin mars. "Si nous accueillons positivement cette annonce, nous devons aussi rester prudents jusqu'à

ce que le gouvernement espagnol nous garantisse que c'est la fin de l'affaire", a d'ailleurs réagi Amer Anwar, l'avocat de Clara Ponsati.

Au total, 25 dirigeants séparatistes catalans sont inculpés en Espagne pour leur rôle dans la tentative de sécession.

ALLEMAGNE

Renvoi des réfugiés vers la Grèce

Début août, l'Allemagne recommencera à renvoyer des réfugiés vers la Grèce. C'est ce qu'a annoncé le ministère grec de l'Immigration ce mercredi 18 juillet. En échange, le regroupement familial vers l'Allemagne devrait être accéléré. Des mesures qui font partie d'un accord tripartite signé entre l'Allemagne, la Grèce et l'Espagne.

Cet accord migratoire rétablit une règle centrale du système européen de répartition des demandeurs d'asile, dit - de Dublin - : leur renvoi dans le pays par lequel ils sont entrés en Europe, la Grèce en l'occurrence. Cette règle avait été suspendue en 2012 spécifiquement pour ce pays par une décision de justice européenne car la Grèce n'était alors pas considérée comme sûre pour les réfugiés. Depuis la fin de la crise migratoire, la question de la reprise de ces réadmissions est centrale. Selon le ministre grec de l'Immigration Dimitris Vitsas, ce sera chose faite avec l'Allemagne, mais en échange, la Grèce aurait obtenu l'accélération des regroupements familiaux. Les cas de regroupements familiaux acceptés par l'Allemagne et qui sont en attente d'être appliqués concernent 2 000 personnes. En plus, il y a 900 autres demandes qui n'ont pas encore été examinées, a expliqué le ministre. Concernant les réadmissions en Grèce, on ne connaît pas le chiffre final, mais je peux vous dire que sur les six premiers mois de l'année, il y a eu 1.500 demandes.

La chancelière Angela Merkel a insisté sur la signature de cet accord avec la Grèce et l'Espagne alors que la réforme du système de Dublin est bloquée, mise à mal par la crise des réfugiés et la montée de la xénophobie en Europe.

Agences

SYRIE

Évacuation des rebelles de Qouneitra

Des bus sont arrivés dans un secteur du sud-ouest syrien bordant la partie du Golan annexé par Israël en vue d'évacuer vers le nord du pays des insurgés et des civils de la province, a rapporté vendredi une ONG. Cette opération est intervenue au lendemain de l'annonce d'une reddition des rebelles de la province syrienne de Qouneitra en vertu d'un accord conclu avec la Russie, alliée de Damas.

"Les bus sont arrivés jeudi soir dans la partie de Qouneitra contrôlée par le régime et doivent se rendre dans les secteurs rebelles dans la perspective d'une évacuation", a dit à l'AFP, Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Il n'est pas encore clair combien d'insurgés et de civils seront évacués. Cette opération est prévue vendredi midi, selon une source

au sein de la rébellion. Les insurgés contrôlent depuis 2012 la majorité de la province de Qouneitra (sud-ouest) ainsi que la zone tampon séparant ce territoire du Golan occupé.

Selon l'OSDH, l'accord prévoit un cessez-le-feu, l'abandon (par les rebelles) de l'artillerie moyenne et lourde et le retour des institutions gouvernementales. Les forces de police se chargeront du contrôle du territoire situé dans la zone tampon et les insurgés refusant l'accord - dont les membres du groupe jihadiste Hayat Tahrir al-Cham, ancienne branche d'el-Qaëda en Syrie - pourront se rendre en territoire rebelle dans le nord de la Syrie, d'après cette ONG.

Dans le nord syrien, un autre accord cette semaine a conduit à l'évacuation, jeudi, de milliers d'habitants de deux localités pro-

régime assiégées par les insurgés. Ces deux accords, négociés par Moscou, grand allié du régime, sont perçus comme une nouvelle victoire pour Bachar el-Assad dans la guerre qui ravage le pays depuis plus de sept ans.

Recourant à leur puissance de feu et à des accords de reddition, les forces progouvernementales ont capturé ce mois-ci plus de 90 % de Deraa.

C'est dans cette province méridionale que les premières manifestations contre le régime avaient éclaté en 2011, date du début d'une guerre qui a depuis fait plus de 350.000 morts et des millions de déplacés. Après Deraa, l'aviation du régime a ensuite lourdement bombardé la province voisine de Qouneitra. Sous pression, les rebelles ont accepté de céder Qouneitra et la zone tampon aux forces du régime.

ÉTATS-UNIS

Trump jure de devenir le pire ennemi de Poutine

Moins d'une semaine après le sommet avec Vladimir Poutine, Donald Trump a répété une fois de plus qu'il cherchait à s'entendre avec Moscou, tout en brandissant des menaces au cas où son projet ne fonctionnerait pas. Donald Trump a promis le 19 juillet de devenir le "pire ennemi" de Vladimir Poutine si les tentatives du dirigeant américain de s'entendre avec la Russie se soldent par un échec.

"S'entendre avec le Président Poutine, s'entendre avec la Russie, ce n'est pas

négligé, mais si cela ne fonctionne pas, je serai le pire ennemi qu'il ait jamais eu - le pire qu'il ait jamais eu", a-t-il déclaré dans une interview à CNBC.

Lors de ce même entretien, Trump a fustigé son prédécesseur, Barack Obama, pour avoir été un "pigeon total" dans les relations avec Moscou, tout en affirmant qu'il a été "beaucoup plus dur envers la Russie que n'importe quel président depuis de nombreuses années".

Le sommet entre le Président russe et son

homologue américain, première rencontre d'un tel niveau en neuf ans, a eu lieu le 16 juillet à Helsinki. Les deux chefs d'État se sont d'abord entretenus en tête-à-tête pendant plus de deux heures. Ensuite, les délégations en composition élargie ont pris part à un déjeuner avant de répondre ensuite aux questions des journalistes. Au terme de la rencontre les parties se sont déclarées intéressées par une amélioration des relations entre les deux pays.

Agences

EQUIPE NATIONALE : UN MOIS APRÈS LE LIMOGEGE DE MADJER

Les Verts toujours dans le flou

Le flou est encore total autour de l'identité de celui qui succédera à Rabah Madjer sur le banc de la sélection nationale. Plusieurs noms circulent, mais le président de la FAF Zetchi est décidé à prendre tout son temps.



JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE (JUDO)

Les Algériens dominant les épreuves individuelles avec 7 médailles

UN MOIS APRÈS LE LIMOGÉAGE DE MADJER

Les Verts toujours dans le flou



Le flou est encore total autour de l'identité de celui qui succédera à Rabah Madjer sur le banc de la sélection nationale. Plusieurs noms circulent, mais le président de la Faf Zetchi est décidé à prendre tout son temps.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts ne savent pas, officiellement, qui sera sur le banc lors des prochaines échéances. Alors que la prochaine échéance officielle de l'équipe nationale, prévue en septembre prochain, s'approche à grands pas, l'instance fédérale tarde encore à se fixer sur l'identité du nouvel entraîneur.

La Fédération algérienne de football (FAF) va entamer une véritable course-contre-la montre pour désigner un nouveau coach qui dirigera l'équipe lors des pro-

chaines éliminatoires, prévues le mois de septembre. A moins que Zetchi, qui prend tout son temps dans la quête d'un successeur, estime n'avoir pas trouvé le profil recherché. "Nous devons trouver le profil que nous recherchons, c'est-à-dire quelqu'un avec un vécu en Afrique", a indiqué Zetchi.

Le premier responsable de la maison de Dély-Brahim déclare que le nom du successeur de Madjer sera annoncé au début du mois d'août prochain. Alors que la Coupe du monde 2018 a pris fin la semaine dernière, l'instance fédérale peine toujours à trouver un nouveau sélectionneur, alors que deux des trois noms cités initialement par Zetchi ont décliné la proposition. Il s'agit de Wahid Halilhodzic et Hervé Renard.

La Faf nie tout contact avec Queiroz

Le nom du Portugais Carlos Queiroz, dont le contrat avec la Fédération iranienne a pris fin à

l'issue du Mondial 2018, est revenu également dans l'entourage des Verts. L'ancien sélectionneur de l'Afrique du Sud et du Portugal âgé de 65 ans figurait dans la liste de la Faf.

Queiroz, qui avait réussi à qualifier l'Iran au Mondial russe, avait bel et bien intéressé l'Algérie. Malgré un groupe juste moyen, cet entraîneur a réussi à battre le Maroc de Hervé Renard (1-0), avant de s'incliner contre l'Espagne toujours 1 à 0 et de faire match nul contre le Portugal son pays (1-1). Des résultats qui ont fait de lui l'un des techniciens les plus convoités après ce Mondial russe.

Au cours de cette semaine, des médias iraniens et égyptiens évoquent un accord avec la Fédération égyptienne, mais officiellement rien n'a été fait. Le FAF a, de son côté, nié tout contact avec cet entraîneur. Le président Kheïredine Zetchi a mis fin à toutes les rumeurs qui circulaient ces derniers jours et

confirme que son instance n'a jamais négocié et ne négociera pas avec Queiroz. "La Faf n'a jamais négocié avec Queiroz et elle n'a jamais l'intention de le faire", a-t-il dit.

Il y a lieu de rappeler que Carlos Queiroz a failli prendre la tête des Verts sous l'ère de l'ancien président de la Faf, Mohamed Raouraoua. Les deux personnes avaient réussi à trouver un accord, mais la clause libératoire beaucoup trop élevée avait empêché le Portugais de venir. La raison pour laquelle Raouraoua s'était rabattu sur Rajevac.

En tous cas, le successeur de Madjer, limogé au bout de huit mois seulement, aura à préparer la prochaine sortie officielle de l'équipe nationale prévue en septembre à Banjul face à la Gambie, dans le cadre de la 2^e journée (Gr. D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations Can-2019, dont la phase finale aura lieu au Cameroun.

M. S.



MERCATO

Guendouz sur le départ de Saint-Etienne

Annoncé comme l'un des portiers prometteurs de sa génération, le portier franco-algérien Alexis Guendouz n'a pas eu la chance de disputer de match officiel avec Saint-Etienne.

D'après les dernières informations, le portier numéro 3 des Verts songe à quitter son club vers une nouvelle destination et à la recherche de temps de jeu.

Le gardien de 22 ans, dont le contrat se termine la saison prochaine, espère que les dirigeants de Saint-Etienne vont le libérer ou le prêter pendant ce mercato, lui qui s'est contenté jusque-là d'être gardien de l'équipe réserve de Saint-Etienne.

Leicester s'intéresse à Ghezal

Les dirigeants de Leicester City seraient intéressés par le profil de l'international algérien Rachid Ghezal, selon le site spécialisé *le10sport*.

Le coach des Foxes, Claude Puel, serait derrière l'intérêt du champion d'Angleterre 2016, l'entraîneur français connaît bien le joueur de 26 ans notamment à Lyon.

Arrivée la saison dernière à l'AS Monaco l'attaquant des verts n'a pas réussi à s'imposer au sein de l'effectif de Leonardo Jardim. Rachid Ghezal n'a été titularisé qu'à 07 reprises.

FRANCE

Blessure de Fethi Harek

Le défenseur algérien de Nîmes Olympique, Fethi Harek, sera indisponible pour les quatre prochaines semaines pour cause de lésion musculaire du fessier droit.

Le joueur de 35 ans s'est blessé lors d'un match amical, mercredi 11 juillet, face au RC Lens, Harek s'est fait mal tout seul après seulement trois minutes de jeu.

Le staff médical du club français estime l'absence du défenseur algérien à quatre semaines minimum, il manquera sûrement l'ouverture du championnat de Ligue 1, le 11 août 2018.

PORTUGAL

Yacine Brahimi bientôt prolongé

Alors que son départ du FC Porto était plus qu'envisageable, le meneur de jeu algérien Yacine Brahimi devrait finalement rester mais aussi prolonger son contrat.

En effet, le journal lusitanien *Record* a rapporté aujourd'hui que Yacine Brahimi, dont le contrat expire l'année prochaine, va rester avec le FC Porto et va même recevoir un nouveau contrat pour prolonger son bail avec les champions du Portugal.

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE

Les judokas algériens dominent les épreuves individuelles

Les judokas algériens ont dominé les épreuves individuelles des Jeux africains de la jeunesse-2018 (JAJ-2018), disputées jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger), en décrochant 7 médailles (3 or, 1 argent, 3 bronze).

Les médailles d'or algériennes ont été remportées Bouchkif Nihel (-52 kg), Dris Messouad Redouane (-66 kg) (bien Dris Messouad Redouane) et Abdellah Remouche (-100 kg). Bouchkif,

qui a battu en finale la Tunisienne Chayeb Amani, n'a pas caché sa joie après avoir décroché la médaille d'or de la catégorie (-66 kg). "Je suis très content de cette victoire d'autant plus qu'Amani m'avait battu lors de l'Open de Tunis. C'était une finale difficile mais j'ai réussi à gagner par ippon."

C'est une grande fierté d'offrir une médaille d'or à l'Algérie", a déclaré à l'APS la native de Remchi, dans la wilaya de Tlemcen. De son côté, Dris s'est imposé en finale des (-66 kg) devant le Marocain Yasser Hnich également par ippon. "C'était une finale difficile car je n'avais aucune information sur mon adversaire. Cette médaille est le



fruit de longues heures d'entraînements", a déclaré le champion algérien. Un peu plus tôt, Abdellah Remouche (-100 kg) avait offert à l'Algérie sa première médaille d'or, en battant en finale le Nigérien Daniel Madu. Cette catégorie a enregistré la participation de trois judokas.

Un autre Algérien, à savoir Ahmed Rabahi, a raté la médaille d'or de la catégorie (-81 kg) après sa défaite en finale face au Marocain Yassine El-Ataoui, alors que Abdelatif Boubetra (-55 kg), Sabrina Larbi (-63 kg) et Nabila Benbelkacem se sont adjugés la médaille de bronze de la leurs catégories respectives. Le directeur des jeunes talents de

la Fédération algérienne de judo (FAJ), Kamel Boussebt, s'est dit "satisfait" des résultats obtenus par les huit judokas algériens engagés aux JAJ-2018.

"Nous avons réussi à égaler la moisson de médailles d'or décrochées lors de la dernière édition des JAJ au Botswana en 2014. Nous avons raté l'or dans la catégorie des -81 kg, garçons où ça s'est joué à peu de chose", a estimé Boussebt dans une déclaration à l'APS. "Les résultats obtenus aujourd'hui prouvent que nous avons des jeunes talents sur qui ont peut compter lors des prochaines compétitions internationales. Il faut continuer à travailler avec ces jeunes en

leur fournissant de meilleures conditions pour s'épanouir", a ajouté le technicien algérien.

Lors de la précédente édition des JAJ, les judokas algériens avaient remporté un total de 4 médailles (3 or et 1 argent). Les autres finales de la journée ont été remportées par les Tunisiens Rania Harbaoui (-44 kg) et Alaeddine Benchalbi (-55 kg), les Marocains Yassine El-Ataoui (-81 kg) et Oulaya Khairi (-78 kg) et l'Égyptienne Salma Abdellah (-63 kg). Les épreuves individuelles de judo des JAJ-2018 ont regroupé 74 athlètes, dont 35 filles, issus de 28 pays. L'épreuve par équipes se déroulera vendredi à la salle Harcha.

JAJ-2018 / HALTÉROPHILIE

Trois argent pour l'Algérienne Sabri Nour El Houdaa

L'haltérophile Sabri Nour El Houdaa a offert trois médailles d'argent à l'Algérie, lors de la première journée du concours qui a débuté jeudi à la salle omnisports de Bordj El-Kiffan (Alger) pour le compte des 3^e Jeux africains de la jeunesse. Sabri (15 ans) a soulevé à l'arraché 53 kg et à l'épaulé-jeté 70 kg, totalisant 123 kg, derrière la Nigériane Agba Ebelechukwu, médaillée d'or avec un total de 135 kg (61 kg arraché, 74 kg épaulé-jeté).

La Tunisienne Yossra Ben Aïssa a pris deux médailles de bronze, une à l'arraché (53 kg) et l'autre au total (120 kg), tandis que la Marocaine Maryem Sabihi s'est contentée du bronze à l'arraché (69 kg). "Je suis contente de mes médailles. La compétition était

difficile avec des concurrentes que je découvre à Alger. Je voulais offrir à mon pays l'or, mais je m'en sors avec de l'argent et de nouvelles performances personnelles", a déclaré Sabri à l'APS.

L'entraîneur national des filles, Youcef Chekri, n'a pas caché aussi sa satisfaction, qualifiant les résultats de son athlète d'"excellents".

"Nour El-Houdaa est une nouvelle figure dans l'haltérophilie algérienne. Elle est la plus jeune athlète du tournoi d'Alger qui est un peu spécial pour elle, car elle évoluait à domicile dans une compétition officielle."

C'est une athlète qu'on prépare pour des échéances plus grandes, à savoir les Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-



2018), si la Fédération décide de lui offrir la place arrachée par l'équipe nationale cadette lors des derniers championnats

arabes au Caire. Sabri peut nous faire valoir des satisfactions dans l'avenir", a estimé son entraîneur.

JSS Signature d'un international guinéen

La direction de la JS Saoura vient de faire signer l'international guinéen Saïdouba Bissiri Camara avec le club de Béchar.

Le milieu de terrain offensif a signé un contrat de trois saisons avec les Jaune et Vert. C'est la première aventure pour le joueur de 23 ans en dehors de la Guinée,

lui qui a évolué toute sa carrière au Kaloum Star.

Les vice-champions d'Algérie en sont à leur huitième recrue estivale, l'équipe de la JS Saoura sera engagée, en plus du championnat et de la Coupe d'Algérie, dans la compétition continentale la saison prochaine.

JAJ-2018

HOCKEY SUR GAZON

Défaite des Algériens face au Zimbabwe (9-0)

L'équipe nationale des garçons s'est inclinée jeudi face à son homologue zimbabwéenne (9-0) lors de la première journée de la poule A du tournoi de hockey "five" sur gazon, des 3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ), disputée jeudi au stade Ferhani de Bab El-Oued (Alger).

Pour leur premier match officiel dans l'histoire, les Algériens ont défié une solide équipe du Zimbabwe qui espère aller loin dans la compétition. "C'est le premier match officiel de l'équipe nationale dans cette discipline. Malgré la défaite, nous sommes fiers de voir l'Algérie abriter cet événement qui regroupe de grandes nations de la discipline, notamment les Sud-Africains, champions en titre dans les deux sexes", a indiqué, à l'APS, le président de la Fédération algérienne du sport pour tous (FAST), Elhadi Mossab, dont l'instance chapeaute cette discipline en Algérie.

Les Algériens se trouvent dans la poule A en compagnie de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Zimbabwe. La poule B est composée du Kenya, du Nigeria, de la Zambie et de l'Ouganda. "Par rapport à nous, nos adversaires ont de l'expérience et la culture du hockey. Nos jeunes ont fait une belle prestation pour leurs débuts en compétition, je pense que s'ils avaient joué des matchs amicaux auparavant, le score aurait été moins lourd. Ca reste une participation encourageante", a ajouté la même source.

Ce tournoi devait regrouper initialement huit nations avant le retrait du Botswana et du Kenya. Après le déroulement de la phase de poules, le leader et son dauphin affrontera respectivement le quatrième et le troisième en demi-finales, alors que le cinquième et le sixième s'affronteront pour un match de classement. Les deux finalistes chez les garçons et les filles valideront leurs tickets pour les Jeux Olympiques de la jeunesse, prévus au mois d'octobre prochain en Argentine.

RUGBY À 7

Une victoire et une défaite pour l'Algérie

La sélection algérienne de rugby à sept a enregistré une victoire devant le Sénégal (21-19) et une défaite devant l'Afrique du Sud (05-31) au terme de la 1re journée du groupe A du tournoi des Jeux africains de la jeunesse-2018 (JAJ-2018), disputée jeudi au stade du 5-Juillet (Alger).

Lors de leur première sortie, les Verts se sont lourdement inclinés devant l'Afrique du Sud (05-31), mi-temps (00-19), avant qu'ils ne redressent la situation face au Sénégal (21-19), après avoir été menés au score (07-12) à la pause.

A l'issue de cette journée, la sélection algérienne (4 points) conserve toutes ses chances de qualification pour le dernier carré. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les demi-finales.

FRANCE

Le bel hommage d'Ibrahimovic à Pogba

Grand ami de Paul Pogba (25 ans), Zlatan Ibrahimovic a énormément apprécié le rôle très important du milieu de terrain de Manchester United lors du sacre de l'équipe de France en Coupe du monde.

Le moment choisi par l'attaquant suédois de rendre un bel hommage à son ancien partenaire chez les Red Devils.

"J'ai joué avec lui deux ans et les gens aiment donner leur avis, c'est leur droit. Ils jugent mais je pense que le résultat parle pour lui. On n'a pas besoin de répondre en parlant, on peut répondre avec nos pieds, en faisant ce qu'on sait faire de mieux. C'est comme ça que ça devrait fonctionner et c'est ainsi que j'aime fonctionner", a d'abord lancé l'ancien Parisien dans des propos relayés par Sky Sports.

"Il est jeune. Il a remporté la Coupe du monde, il a déjà disputé la finale



de la Ligue des Champions, la finale de la Ligue Europa, la finale de l'Euro... et il a remporté beaucoup de trophées avec la Juventus. Que dire

de plus ? Il n'a qu'à prendre du plaisir pendant les matchs et je sais qu'il deviendra meilleur", a terminé le buteur du Los Angeles Galaxy.

LIVERPOOL

Alisson, c'est fait !

Quelques heures après avoir passé sa visite médicale, Alisson Becker (25 ans) s'est officiellement engagé en faveur de Liverpool. Le désormais ex-gardien de l'AS Rome a coûté 73 millions d'euros aux Reds, annoncent les médias britanniques, ce qui fait du Brésilien le portier le plus cher de l'histoire, loin devant Gianluigi Buffon, recruté pour 52 millions d'euros par la Juventus Turin à Parme en 2001.

CHELSEA

Batshuayi ciblé par Everton

Wayne Rooney parti en MLS, Everton recherche un attaquant pour concurrencer Cenk Tosun. Selon le *Daily Mirror*, l'entraîneur des Toffees, Marco Silva, souhaite obtenir le prêt du buteur de Chelsea, Michy Batshuayi (24 ans, 14 matchs et 9 buts toutes compétitions avec Borussia Dortmund pour la saison 2017-2018). Reste désormais à savoir si le nouveau coach des Blues, Maurizio Sarri, compte sur l'avant-centre belge pour la saison à venir.

Rugani pour 50 M€

En quête d'un défenseur central, Chelsea pourrait bien boucler l'arrivée de Daniele Rugani (23 ans, 22 matchs et 2 buts en Serie A pour la saison 2017-2018). Selon la presse italienne, le club anglais a transmis une offre de 50 millions d'euros à la Juventus

Turin pour recruter le solide roc trans-alpin. Une proposition qui devrait être acceptée par les dirigeants piémontais.

BAYERN

Kovac ferme la porte à James

Comme nous vous l'indiquions la semaine passée, le milieu offensif James Rodriguez (27 ans, 23 matchs et 7 buts en Bundesliga pour la saison 2017-2018), prêté deux saisons avec option d'achat au Bayern Munich, souhaite retourner au Real Madrid dès cet été. Chose que le Colombien aura du mal à réaliser. "Nous avons un contrat de prêt qui est encore valable pour cette saison. Il ne prendra fin que si nous prenons la décision de le stopper. Il reste ici", a expliqué le nouvel entraîneur du club allemand, Niko Kovac, en conférence de presse. La Maison Blanche, également favorable à un retour du Cafetero, devra se montrer convaincante pour récupérer son joueur.

BARÇA

30 M€ pour Golovin, le CSKA refuse

Véritable révélation de la Coupe du monde 2018, le milieu offensif de la Russie et du CSKA Moscou Aleksandr Golovin (22 ans) fait l'objet de nombreuses convoitises. Son club a même reçu une offre en plein Mondial, à hauteur de 30 M€ en provenance du FC Barcelone, mais a préféré décliner.

En effet, selon le site spécialisé *championat.ru*, les dirigeants moscovites ont préféré attendre la fin de la compétition pour voir si le joueur pouvait encore prendre de la valeur. Une tactique qui n'aura finalement pas été payante puisque, toujours selon nos confrères russes, Golovin devrait prendre la direction de Chelsea pour la même somme. Pour rappel, l'AS Monaco se retrouve également sur les rangs pour recruter la pépite du CSKA.

MAN UTD

Lewandowski et Thiago ciblés

Le Bayern Munich s'appête à vivre un mercato agité. En plus du possible départ de Jérôme Boateng, les Bavarois pourraient également perdre Robert Lewandowski (29 ans) et Thiago Alcantara (27 ans). D'après les très sérieux *The Independent*, Manchester United souhaiterait recruter les deux joueurs.

En effet, les dirigeants munichoïses recherchaient une porte de sortie pour les deux éléments, et parmi les clubs sondés, les Red Devils seraient les seuls à avoir des besoins sur les deux postes, mais surtout à être en mesure de payer pour de tels transferts. Cette double-opération pourrait se monnayer aux alentours de 150 M€, avec 100 M€ pour le buteur polonais et 50 M€ pour le créatif milieu de terrain espagnol.

Avec cette information, nos confrères britanniques contredisent leurs homologues allemands de Bild, qui expliquaient récemment que Lewandowski avait décidé de rester au Bayern.

FESTIVAL

Coup d'envoi de la 15^e édition du festival Raconte-Arts à Tiferdoud

Le coup d'envoi de la 15^e édition du festival Raconte-Arts a été donné jeudi soir au village Tiferdoud (70 km au sud-est de Tizi-Ouzou), en présence d'une multitude d'artistes et de citoyens venus des quatre coins du pays.

La manifestation organisée par la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou et qui s'étalera jusqu'au 26 juillet avec la participation de pas moins de 400 artistes venus de toutes les régions du pays et de plusieurs pays étrangers constitue "un hymne à la citoyenneté", a indiqué Arezki Diche, président de la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques.

De son côté, M'barek Menad, membre de la ligue organisatrice, souligne que c'est là "un nouveau défi que nous (les organisateurs) relevons aujourd'hui en perpétuant l'existence de cette dynamique enclenchée il y a 14 ans et qui suscite toujours un intérêt vivace auprès des citoyens". Dès les premières heures de la journée des groupes de racontaristes, artistes et citoyens, ont commencé à affluer vers le village Tiferdoud, dont l'ensemble des habitants se sont mobilisés pour la réussite de la manifestation. "C'est un honneur pour nous d'accueillir la manifestation et nous avons



mobilisé tous les moyens, humains et matériels, nécessaires pour sa réussite", indique Mohamed Salem Sadali, membre du comité du village.

Présent sur les lieux, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Youcef Aouchiche, a salué l'initiative en relevant que "pareilles manifestations sont à encourager car elles renforcent le lien social et ravivent la participation citoyenne dans la gestion de la chose publique", affirmant que l'institution qu'il préside "est prête à accompagner et soutenir ce genre de festivités".

Intitulée "Tizi n laryah" (Les vents

hurlants), cette 15^e édition accueille pas moins de 420 artistes, dont une centaine d'étrangers, de différentes disciplines artistiques. Les artistes nationaux participant à cette édition "viennent des quatre coins du pays et représentent différentes disciplines, tandis que les étrangers viendront de cinq pays à savoir la France, l'Italie, l'Espagne, la Russie et deux artistes du Congo", a-t-on appris auprès des organisateurs.

Un riche programme haut en couleurs et en sonorités a été concocté pour cette édition comprenant de la musique, du théâtre, de la peinture, du

conte, de la poésie et pour la première fois, a-t-on souligné, "un atelier de cirque destiné aux enfants".

Il est, également, prévu tout au long de ce festival, une série de conférences et tables rondes qui traiteront de divers sujets en relation avec la vie en société et le développement de la citoyenneté, dont l'une sera consacrée aux "modes de structurations traditionnelles dans la société algérienne", à travers une analyse de la Siga, dans l'ouest du pays, la Azaba, dans la région de Ghardaïa, et Thajmaâth, en Kabylie.

"LA VÉRITÉ ATTENDRA L'AURORE" D'AKLI TADJER

L'ébéniste et son petit frère devenu islamiste

On entre dans *La vérité attendra l'aurore*, le roman d'Akli Tadjer, avec l'inquiétude qu'on va encore vivre l'éternelle confrontation entre les deux identités des enfants de l'immigration maghrébine. Non, Akli Tadjer nous offre un voyage d'une complexité plus subtile, celle d'un malaise, "le communautarisme", qui mine actuellement les sociétés des deux côtés de la Méditerranée.

S'il n'y avait pas l'imagination d'Akli Tadjer pour nous construire un récit à rebondissement, on pourrait penser que *La vérité attendra l'aurore* est un documentaire. Les choses sont tellement réelles et restituent si parfaitement des tranches de vies françaises et algériennes qu'on s'oublie que l'on lit un roman, tant il nous immerge dans les actualités de nos quotidiens. Mais, Akli Tadjer a l'art de très vite nous faire revenir à sa raison d'être, celle d'être un artisan du récit sachant par petites touches construire les atmosphères des lieux où il nous entraîne. Dans *La vérité attendra l'aurore*, il y a Paris, il y a le quartier des Halles et Gentilly en banlieue-Sud, et, en

Algérie, il y a Alger-Centre et El-Kseur, l'arrière pays de Béjaïa en Petite Kabylie. Autant de lieux et d'identités à la fois qui, dans une sorte de voyage dans le passé, oblige l'ainé Mohamed à accepter et à jongler avec ses multiples attaches parfois contradictoires. A Gentilly, Mohamed est le fils d'un couple très classique de l'immigration ouvrière kabyle, et son petit frère Lyès aspire à devenir un brillant étudiant-ingénieur de l'Ecole des mines.

Aux Halles, on retrouve Mohamed comme ébéniste méticuleux dont le savoir en matière d'objets d'art fait l'admiration de sa clientèle et de ses collègues du ventre de Paris. A El-Kseur, en Petite Kabylie, le même Mohamed est ce fils d'immigrés Kabyles qui brave les risques de la décennie noire, en Algérie, pour venir fêter le bac et les 20 ans de Lyès. A Alger, c'est un Mohamed qui se plonge dans cette réalité algérienne actuelle, encore travaillée par les contradictions de la réconciliation post-décennie noire, et qui persiste à poursuivre ses enfants ou ceux qui en

sont originaires, tout au long des années Bouteflika.

Avec toujours le souci du détail pour accentuer les identités de chacun de ses personnages, Akli Tadjer arrive à faire voyager le lecteur à plusieurs époques. Il y a le temps du père dans ces années 60-70, où l'immigré pouvait se trouver dans des situations complexes vis-à-vis de ses employeurs et voisins, ne maîtrisant nullement les codes de la classe ouvrière française et encore moins ceux de la classe moyenne de l'après-guerre. Il décrit le père de Mohamed et Lyès comme ayant été un beau-mec miné par une timidité maladive. Un lymphatique qui noyait sa misère d'exilé-ouvrier dans du mauvais vin, et qui ne retrouvait le sourire, uniquement à l'atterrissage de l'avion à Alger, en fredonnant la chanson célèbre de Cheikh el Hasnaoui *Maison Blanche*, du nom de l'aéroport de la capitale algérienne.

La vérité attendra l'aurore est aussi un ouvrage qui creuse les psychologies des uns et des autres, parfois même dans une relation à deux. On

n'oubliera pas la mère kabyle et Nelly, l'amie d'adolescence de Mohamed, à Gentilly, l'une et l'autre se jugeant alors que jamais la Berbère d'El Kseur n'aurait alors imaginé que c'est chez elle, dans la montagne de son enfance, que son fils cadet Lyès lui sera arraché à jamais par la décennie noire algérienne.

Bref, Akli Tadjer ne laisse pas d'échappatoires à ses lecteurs. Il insiste sur la lourdeur de notre époque et se fait nostalgique des temps anciens de l'immigration ouvrière, notamment lorsqu'il nous narre la transformation du bistrot de son papa à Gentilly : « ...Il n'y a plus de - Chez Bob -. Le vieux bistrot s'appelle désormais - Au Roi du Couscous -... », avant d'ajouter quelques mots plus loin ..A la table voisine, ça discute haut et fort. Ça saute d'un sujet de conversation à un autre. Des noms jaillissent de leur saillie : Benzéma, Marine, Daesh, Macron... ". Une histoire très française, au sens universel.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : BOUMERDES
DAIRA DE : KHEMIS EL KHECHNA
COMMUNE : KHEMIS EL KHECHNA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 096335379020029
N° : A. 2. 3. B. M. P. S. C. A. S. G. / 2018

KHEMIS EL KHECHNA LE : 2018

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2018

Vue infructueuse de l'avis d'appel d'offre national ouvert n° 04/2018, pour motif le soumissionnaire qualifié dépasse l'autorisation de programme. Le président de l'assemblée populaire communale De khemis el khechna relance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : « **RENOVATION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT VERS RESERVOIR SIDI BAKHTI 2710 ML** »

Toutes les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique activité principale de catégorie III et plus intéressées par le présent appel d'offres national ouvert sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de l'APC De khemis el khechna contre paiement de trois Mille (3 000,00) DA au compte du trésorier intercommunal de khemis el khechna.

L'offre doit contenir (03) enveloppes :

A- Dossier candidature contient :

- 01- Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée
- 02- Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée
- 03- Déclaration de sous-traitant remplie, signée, cachetée et datée
- 04- Copie du statut pour les SARL, SNC EURL ou SPA
- 05- Copie de procuration ou délégation de signature au nom de l'entreprise.
- 06- Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité dans l'activité principale en Travaux hydraulique de catégorie 3 et plus.
- 07- Références Bancaires (RIB)
- 08- Copie des bilans comptables ou attestation de chiffre d'affaire des trois dernières années (2014/2015/2016) et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts)
- 09- Références professionnelles (copie des attestations de bonne exécution similaire en même nature signés par le maître d'ouvrage public).

B- Offre technique : L'offre technique doit contenir les pièces et documents suivants :

- 01- Le présent cahier des charges rempli, cacheté, signé, et daté par le soumissionnaire portant la mention (lu et accepté) manuscrite, avec précision des délais de réalisation.
- 02- La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- 03- Le planning des travaux signé et cacheté
- 04- L'instruction aux soumissionnaires signée, cachetée et datée
- 05- mémoire technique remplie, signée, cachetée et datée, renforcé :
- A- Moyens humains : l'encadrement prévu pour le présent projet cité dans le mémoire technique doit être justifié par des pièces justificatives : Diplôme, et attestation d'affiliation à la CNAS moins de 03 mois à la date d'ouverture.
- Les ouvriers à mettre à la disposition du projet cités dans le mémoire technique doivent être justifiés et confirmés par les mises à jour CNAS- CACOBATPH pour l'attributaire du marché
- B- Moyens Matériels à mettre dans le cadre du présent projet cités dans le mémoire technique

Justifiés par les pièces :

- Carte Grise avec attestation d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant.
- factures d'achat pour le matériel non roulant
- contrat de location notarié pour le matériel roulant et non roulant.

C- Offre financière : L'offre financière doit contenir.

- 01- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 03- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Les offres comprennent un dossier candidature, une offre technique et une offre financière ; chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant l'objet de du marché ainsi que la mention candidature ou technique ou financière. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe comportant la mention :

A Monsieur Le Président De L'APC De La Commune De Khemis El Khechna

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2018

Projet : « **RENOVATION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT VERS RESERVOIR SIDI BAKHTI 2710 ML** »

A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres

Le dépôt des offres est fixé le **quinzième (15) jour** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux à **8 h:00** du matin jusqu'à **11h: 00**. L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de l'APC à **11H : 15**. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3446 - Samedi 21 juillet 2018 - Anep 822 208

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE HUSSEIN DEY

SIEGE SOCIAL

Cité AMIROUCHE Bâtiment « D »

Hussein Dey

SITE WEB www.opgi.dz

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 09991600087656

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49, 118 et 128 de la décision n° 1126/2016 du 07/11/2016 fixant les conditions particulières de passation des marchés financés sur fonds propres de l'office, l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Hussein Dey - Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°07/2018 paru dans les quotidiens nationaux "Midi Libre" et "El Hadathe El Hayet" en date du 05/06/2018 relatif à la réalisation des travaux de déviation des deux conduites d'AEP Ø 400 et Ø 700 interférant avec le projet des 548 logements sociaux participatifs sis à Ouled Fayet Wilaya d'Alger, qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'offre après correction	Délai proposé	Critère de choix
SARL "CP NAAS" (NAAS Farid) N° d'identification fiscale 001416099521660	90 > 50 points Offre pré qualifiée techniquement	23.118.355,00 DA/TTC	Soixante Quinze (75) jours	La seule offre pré qualifiée techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI Hussein Dey - Département du Développement de la Promotion Immobilière et Foncière et de la Réhabilitation, Bâtiment « D » cité Amirouche - Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 3446 - Samedi 21 juillet 2018 - Anep 822 141

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BLIDA

AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION N° 02
DES LOCAUX COMMERCIAUX

L'office de promotion et de gestion immobilière de BLIDA met en vente en toute propriété par voie d'adjudication au plus offrant sous plis cachetés 18 locaux à usage commercial sis à la cité 30 LSP HAI DRIOUCHE (Commune de BOUARFA).

BLOC	N° du Local	SURFACE M2	Montant de la mise à prix (HT)	Montant de la mise à prix TTC	Montant de la caution de soumission (HT)
BLOC E	1	28,49	3 418 800,00	4 068 372,00	341 880,00
	2	27,52	3 302 400,00	3 929 856,00	330 240,00
	3	28,18	3 381 600,00	4 024 104,00	338 160,00
	4	31,95	3 834 000,00	4 562 460,00	383 400,00
	5	15,87	1 904 400,00	2 266 236,00	190 440,00
	6	16,04	1 924 800,00	2 290 512,00	192 480,00
	7	17,00	2 040 000,00	2 427 600,00	204 000,00
	8	22,00	2 640 000,00	3 141 600,00	264 000,00
	9	23,13	2 775 600,00	3 302 964,00	277 560,00
BLOC F	10	23,13	2 775 600,00	3 302 964,00	277 560,00
	11	22,00	2 640 000,00	3 141 600,00	264 000,00
	12	17,00	2 040 000,00	2 427 600,00	204 000,00
	13	16,04	1 924 800,00	2 290 512,00	192 480,00
	14	17,24	2 068 800,00	2 461 872,00	206 880,00
	15	30,16	3 619 200,00	4 306 848,00	361 920,00
	16	28,45	3 414 000,00	4 062 660,00	341 400,00
	17	27,52	3 302 400,00	3 929 856,00	330 240,00
	18	28,49	3 418 800,00	4 068 372,00	341 880,00

Les personnes physiques et morales peuvent participer à l'adjudication et retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida, contre paiement de la somme de 2000 DA (deux mille dinars algérien) non remboursable.

- Les soumissionnaires sont tenus de déposer une caution égale à 10% de la mise à prix (en HT) libellée au nom de l'OPGI de Blida.

- L'offre doit être adressée sous doubles plis fermé libellée : « A monsieur le Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida, 02 boulevard Mohamed Boudiaf Blida, portant la mention suivante : (A ne pas ouvrir) adjudication pour l'acquisition en toute propriété des locaux à usage commercial sis à : La cité 30 logement sociaux participatifs à HAI DRIOUCHE Commune de BOUARFA »

- Le dernier délai de dépôt des offres est fixé à un (01) mois à compter de la date de la première parution du présent avis d'adjudication dans la presse nationale.

- L'ouverture des offres s'effectuera en séance publique, le jour ouvrable qui suit le dernier délai de dépôt des offres.

- Le présent avis tient lieu de convocation aux participants à l'adjudication pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 3446 - Samedi 21 juillet 2018 - Anep 822 197

Une étude identifie plusieurs signes avant-coureurs de la sclérose en plaques

Douleurs chroniques, dépression, migraines, sommeil perturbé voilà autant de signes qui seraient symptomatiques de l'arrivée d'une sclérose en plaques.

Une étude, publiée le 6 juillet dans le *Multiple Sclerosis Journal*, a mis en évidence l'existence de troubles précurseurs chez certaines personnes atteintes de cette maladie.

Pendant les cinq ans précédant l'apparition des premiers signes cliniques de la sclérose en plaques, les futurs malades ont jusqu'à quatre fois plus de risque de souffrir de troubles du sommeil. Ils ont deux fois plus de risque de subir une dépression, de l'anxiété ou des troubles de l'humeur. La fibromyalgie est, elle, trois fois plus fréquente chez ces malades.

Les chercheurs canadiens à l'origine de l'étude ont étudié les dossiers médi-

caux de 14.000 personnes, diagnostiquées d'une sclérose en plaques entre 1984 et 2014. Les résultats ont été comparés aux données de 67.000 personnes en bonne santé.

"L'existence de signes avant-coureurs est bien établie pour la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson, mais il y a eu peu d'études concernant la sclérose en plaques", explique Helen Tremlett, auteure principale de l'étude. "Nous devons maintenant approfondir nos recherches : nous voulons voir s'il y a des tendances discernables liées au sexe, à l'âge ou au type de sclérose développé".

3.000 à 5.000 nouveaux cas par an

Ces recherches pourraient permettre de diagnostiquer et de traiter la maladie le plus tôt possible. La meilleure stratégie thérapeutique pour ralentir la progression de la sclérose reste un traitement avant même l'apparition des premiers symptômes, rappelle



l'American Academy of Neurology. La sclérose en plaques est une maladie auto-immune du système nerveux. Les malades perdent peu à peu l'usage de leurs membres et présentent des troubles de la sensibilité et de la vision. La

sclérose en plaques touche quelque 100.000 personnes en France. Chaque année, 3.000 à 5.000 nouveaux cas sont diagnostiqués. C'est la première cause de handicap chez le jeune adulte après les accidents de la route.

L'obésité seule n'augmenterait pas le risque de mortalité



Selon des chercheurs de l'université York, au Canada, les personnes obèses sans autre trouble métabolique associé n'ont pas un risque de mortalité plus élevé que les autres. Telle est la principale conclusion d'une étude publiée le 12 juillet dans la revue *Clinical Obesity*. Des dires de Jennifer Kuk, autrice principale, ce travail est susceptible de modifier les liens que nous pensons évidents entre obésité et santé. Mené sur 54.089 personnes, distribuées dans cinq cohortes différentes, ce travail classait les patients et patientes selon leur profil métabolique, obésité seule ou associée avec d'autres facteurs de risque connus, comme l'hyperglycémie, l'hyperlipidémie ou l'hypertension. Dans chaque groupe, les chercheurs allaient exami-

ner le taux de mortalité des individus obèses par rapport à ceux de poids normal et dénués de facteurs de risque métabolique. Il en ressort que les obèses seuls ne meurent pas davantage. Selon Jennifer Kuk, si ces résultats contrastent avec l'état des connaissances actuelles, c'est parce que "la plupart des études ont défini l'obésité métabolique saine comme étant associée à un autre facteur de risque métabolique".

Pour la spécialiste en sciences de la santé, la chose "pose clairement problème, vu que l'hypertension seule augmente votre risque de mortalité. Sauf que la littérature antérieure estime que des patients souffrant d'obésité et d'hypertension sont - en bonne santé -. Ce qui explique proba-

blement pourquoi la plupart des études concluent que l'obésité - saine - est toujours liée à un risque de mortalité plus élevé.

Mais contrairement à la dyslipidémie, l'hypertension ou le diabète, qui se suffisent à eux-mêmes en termes de risque élevé de mortalité, il semblerait que l'obésité ne fasse pas significativement mourir plus vite.

En attendant que les résultats de cette étude se confirment, Kuk estime que "des centaines de milliers de personnes en Amérique du Nord qui n'ont qu'une obésité saine sur le plan métabolique se voient conseiller une perte de poids, alors qu'on peut se demander si cela leur sera réellement profitable".

Un mariage qui dérape est aussi mauvais pour la santé que de boire ou fumer !

Les chercheurs des universités du Nevada et du Michigan ont surveillé 373 couples afin de déterminer si le désaccord sur de multiples sujets - comme les enfants, l'argent, la belle-famille et les loisirs - avait des répercussions négatives sur la santé. Ils en ont conclu qu'un mauvais mariage, avec des conflits fréquents, pourrait être aussi préjudiciable à la santé que de fumer des cigarettes ou de boire de l'alcool. Si l'on ne prend pas de recul, cela peut être "dangereux" et poser des difficultés si l'on ne se remet pas en question. Dans ces cas là, cela peut devenir toxique. Le danger, c'est qu'à un moment donné, on s'empoisonne à vie. Certains couples, même séparés continuent de jouer à ce petit

jeu. Cela peut durer des années. Il y a quelque chose de toxique qui peut s'apparenter à une espèce de drogue. Il y a quelque chose qui vient poser difficulté. Si la personne qui est avec vous sans arrêts vous harcèle, alors vous allez somatiser et vous allez être en grandes difficultés par rapport à votre corps et votre psychisme. Les symptômes apparaissent comme les maux de tête, de ventre, un manque d'empathie, fatigue chronique une lassitude et du coup une déprime, voire une dépression.

Les chercheurs ont constaté que les conflits avaient un impact plus important sur les hommes que sur les femmes du fait que les hommes remettent moins en question le couple.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« *Vivre ensemble en paix* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Boulettes de dinde aux courgettes



Ingrédients :

400 g d'escalopes de dinde
3 petites courgettes
1 oignon
80 g de mie de pain
150 g de fromage râpé
1 œuf
10 cl de lait
40 g de beurre
3 c. à soupe d'huile
2 c. à soupe de farine
Sel, poivre.

Préparation :

Laver les courgettes, couper les deux extrémités, les râper avec une grille à gros trous. Les faire revenir 8 à 10 min à la poêle dans 2 c. à soupe d'huile avec l'oignon haché. Saler, poivrer.

Mettre la mie de pain à tremper dans le lait. Couper les escalopes de dinde en morceaux. Les passer au hachoir à viande. Ajouter la mie de pain pressée, le fromage, les courgettes tiédies et l'œuf. Saler, poivrer. Façonner des boulettes. Les fariner légèrement.

Chauffer le beurre et 1 c. à soupe d'huile dans une poêle. Faire dorer les boulettes 5 min à feu vif en secouant la poêle dans un mouvement de va et vient. Poursuivre la cuisson 15 min à feu doux en tournant régulièrement les boulettes. Servir chaud avec des courgettes en lamelles cuites à la vapeur et des petites tomates.

Petits pains sucrés à la farine de seigle



Ingrédients :

200 g de farine de seigle,
300 g de farine blanche
30 cl d'eau
1 pincée de sel
2 sachets de levure de boulanger
25 g de sucre
2 c. à soupe d'huile
Des graines de sésame

Préparation :

Mélanger, soit au robot ou à la main, une bonne quinzaine de minutes tous les ingrédients en commençant par le sel, sucre, huile, farines, levure et eau sauf les graines de sésame. Laisser pousser la pâte recouverte d'un torchon pendant 45 minutes à température ambiante. Après ce laps de temps, former des petites boules de la grosseur d'une mandarine, les disposer sur la plaque du four huilée et laisser reposer à nouveau. Préchauffer le four à 200°C. Mouiller les dessus des petits pains et recouvrir de graines de sésame. Baisser le four à 160°C et enfourner 20 minutes en plaçant un récipient rempli d'eau sous la plaque de façon à faire de la vapeur.

L'ARGILE VERTE CONTRE L'EXCÈS DE SÉBUM

Traitement naturel anti-peau grasse

La peau grasse est la conséquence d'une production excessive de sébum. Bonne nouvelle, ce sébum hydrate et protège la peau. Ainsi au final la peau des personnes ayant une tendance grasse est mieux protégée et vieillit moins vite.

Masque d'argile verte : Pour les soins quotidiens :

L'argile verte reminéralise la peau. Elle absorbe aussi et régularise l'excès de sébum.

Les peaux grasses tirent donc bénéfice d'un masque régulier à base d'argile verte.

Vous pouvez faire vous-même votre masque. Mélangez 3 c. à soupe d'argile verte, une c. à soupe de jus de citron, une c. à soupe de miel. Appliquez 15 minutes puis rincez à l'eau tiède.

Bain au vinaigre :

En cas de peau à tendance grasse, pensez à ajouter du vinaigre dans votre bain (versez du vinaigre dans l'eau du bain). Relaxe vous une quinzaine de minutes avant de vous rincer à l'eau claire.

Pour les soins quotidiens :

- Même les peaux grasses doivent être hydratées, mais judicieusement. Hydratez surtout l'extérieur du visage, car l'excès de sébum se situe souvent au centre du visage (front, nez, menton).

- Préférez des crèmes légères, des gels, des lotions. Côté maquillage préférez des fonds de teint fluides, pas trop couvrants.

- Côté ingrédients, privilégiez les acides de fruits, les sels de zinc et l'argile, le kaolin. Ils sont absorbants et matifiants. En revanche, évitez les bases à l'alcool qui augmentent la production de sébum.

Attention au soleil !

Le soleil assèche et tend



ainsi à améliorer les peaux grasses. Toutefois cette amélioration est trompeuse et passagère attendu que le soleil

tend aussi à épaissir la peau. C'est ainsi qu'au retour des vacances, une éruption de boutons est probable.

TÂCHES MÉNAGÈRES

Comment nettoyer des voilages ?

Au fil du temps, les beaux voilages blancs que nous accrochons aux fenêtres de notre maison finissent par se salir, et même après un lavage en machine ou à la main, on ne parvient pas à leur redonner le blanc éclatant de leur premier jour. Ils sont ternes et froissés, alors voici comment leur redonner toute leur blancheur et leur procurer, en plus, un beau tomber.

Étapes de réalisation

Commencez par mettre vos voilages dans la machine à laver, et par leur



faire un pré-lavage. Ce cycle court aura pour résultat de retirer la poussière accumulée sur les voilages.

Le pré-lavage terminé, ouvrez le tambour de votre machine, et versez-y une dose de lessive, puis les deux sachets de levure de boulanger. Puis lavez vos voilages, à 30°C au maximum.

La lessive va les laver, la levure de boulanger va leur redonner leur blancheur et leur éclat. Avec ce mélange miracle, vos voilages seront propres, bien blancs et éclatants, et ils se saliront moins vite. La saleté ne s'y incrustera pas, et même sans repassage, ils tomberont comme il faut.

Astuces

L'ortie contre les infections urinaires :



Chauffez l'eau à ébullition puis ajoutez cette eau bouillante aux feuilles d'ortie. Laissez infuser une dizaine de minutes. Buvez une tasse plusieurs fois par jour (jusqu'à 8 fois).

Le tilleul pour combattre la fièvre :



Si vous avez une fièvre passagère et non significative, prenez une infusion de tilleul. Mais n'hésitez pas à consulter si la fièvre dure plus de deux jours.

Le piment de Cayenne pour le mal de dos :



Mélanger un peu de piment, de la farine et un peu d'eau tiède afin d'obtenir une pâte. Mettez dans un linge fin et appliquez sur la partie douloureuse.

Le vinaigre pour calmer les piqûres de méduse :



Lorsqu'on se fait piquer par une méduse, ça fait mal et ça brûle. appliquez sur la partie douloureuse du vinaigre, cela est inoffensif et soulage vraiment.

Mots Fléchés N°3627

effectué chaque semaine	↓	arme de western	↓	symbole de pureté agréables	↓	affaiblie	↓	parleras en lanque verte	↓	déjà inscrit mesurai du regard	↓	endormirai	↓
trouble	↓	attrapé	↓		↓	décapité	↓		↓		↓	enlève	↓
catapulte romaine	→							petit voiler accord du passé	→				
fit imprimer	↓					attendrissements	→		↓				
partie de squelette	→		modos d'emploi bois précieux	→		extirpait	↓					copulative épouse d'empereur	→
morcelés	↓		↓					habitant d'égout dieu cornu	→			croûte terrestre	↓
collant	↓	resta ouverte dormira au froid	→			drue fruit du hêtre	→		↓				
						sportif adroit joie dans le stade	→			petite planche	→		
numéro un en France	→			grosse mouche support de fleur	→			me rendrai Irlande chez elle	→	volubilis	↓		
potence	↓			pronom pour lui se remettra	→			fait la peau lisse épuisé	→				
renoncement	→				↓				↓			recroquevillera (se)	↓
asticot	↓		passage à pied sec fonction	→				équippa pour le combat celtes	→				
		grande quantité nettoiera	→			prêt à naviguer	→			pareseux	→		
trop mûr	↓	raïs	↓			autre do	↓			râpé	↓		
				frappai du sabot	→					obtint	→		en cet endroit
sèche-resse	→			reposé	↓			il a son tube	→	gaine	↓		
incurger	↓							justice	↓				
						terme de court pays d'Asie	→			résumé de litanie gagnante du vote	→		
cadre d'imprimerie	↓	lettre inclinée	→							deux à Rome matière de trésor	→		
				vent de poète téléphone	→								extrait
bout de film	↓	enterré	→					aurochs c'est le technétium	→				
		fermeté de bébé	↓						↓			petit torrent	→
				manque de vivres	→								
bien éméché	→					brusque	→			diplôme très réduit	→		

SUDOKU **N°3627** **SOLUTION SUDOKU** **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3626**
N°3626

8	4		5		2		6
						1	
		5	3	6			
				1	4		8
	1						6
7			6	3			
				8	6	5	
	9						
5		1		4		7	
							2

2	8	4	5	3	9	7	1	6
1	7	3	6	2	8	9	4	5
6	9	5	7	4	1	2	3	8
7	6	2	8	1	4	5	9	3
5	4	9	3	6	7	8	2	1
3	1	8	9	5	2	4	6	7
9	3	1	4	8	5	6	7	2
4	5	6	2	7	3	1	8	9
8	2	7	1	9	6	3	5	4

■	D	■	E	■	A	■	R	■	E	■	F	■	C
■	M	■	Y	■	S	■	T	■	E	■	R	■	I
■	A	■	F	■	F	■	A	■	N	■	I	■	M
■	O	■	F	■	L	■	A	■	G	■	S	■	L
■	U	■	N	■	I	■	E	■	A	■	I	■	M
■	C	■	R	■	A	■	L	■	A	■	I	■	S
■	E	■	T	■	A	■	M	■	B	■	O	■	T
■	I	■	A	■	I	■	N	■	E	■	E	■	S
■	F	■	O	■	R	■	U	■	M	■	S	■	E
■	N	■	A	■	V	■	A	■	L	■	S	■	I
■	A	■	N	■	S	■	E	■	A	■	S	■	T
■	E	■	S	■	S	■	O	■	R	■	A	■	G
■	E	■	M	■	I	■	G	■	U	■	E	■	T
■	E	■	R	■	R	■	E	■	U	■	R	■	E
■	U	■	N	■	A	■	E	■	S	■	P	■	A
■	T	■	M	■	E	■	R	■	R	■	I	■	S
■	A	■	S	■	P	■	I	■	C	■	V	■	E
■	I	■	N	■	A	■	N	■	I	■	T	■	E
■	G	■	A	■	L	■	E	■	R	■	I	■	E
■	C	■	E	■	R	■	T	■	E	■	S	■	E

La tourbe, clé des maisons bon marché ?

Certaines des premières maisons en Europe du Nord ont été faites à partir de dalles de tourbe, car c'était un matériau de construction bon marché et abondant.

La tourbe est abondante en Estonie, car elle se trouve dans les zones humides qui couvrent environ 22 % du paysage. L'Estonie dispose aussi de beaucoup de cendres de schiste bitumineux: le pays produit environ 7 millions de tonnes de déchets chaque année, dont seulement 5 % sont réutilisés.

À cette fin, des chercheurs de l'Université de Tartu et de l'Université estonienne des sciences de la vie ont créé un matériau semblable au béton imprimable en 3D fabriqué principalement à partir de tourbe moulue, avec des cendres de schiste bitumineux servant de liant. Des nanoparticules de silice sont également ajoutées au mélange.

Lors d'efforts antérieurs pour

créer des matériaux de construction à base de tourbe, les qualités chimiques de la tourbe ont empêché les liants de durcir. Cependant, grâce au pH très élevé de la cendre de schiste bitumineux, ce n'est pas un problème cette fois-ci.

Le matériau qui en résulte durcit en un jour après l'impression, bien qu'il conserve encore une qualité élastique pendant un certain temps, ce qui signifie que ses blocs peuvent être empilés de manière serrée, sans aucun espace entre eux qui laisserait passer le vent. Il est également dit être résistant, léger, durable et incombustible (en dépit du fait que la tourbe est généralement brûlée comme combustible), et il présente en plus un faible taux de transfert de chaleur, et bloque correctement le son.

Un matériau étanche et un bon isolant thermique

Diviser par dix le coût de fabrication d'une maison individuelle, c'est la promesse faite par une équipe de chercheurs de l'université de Tartu et de l'université des Sciences de la vie, en Estonie. Ils



ont créé un matériau de construction à partir d'un mélange de tourbe moulue et de cendres de schiste bitumineux qui peut être travaillé avec une imprimante 3D.

Présente en grande quantité en Estonie, la tourbe n'est pas utilisée en construction car elle pose un problème de séchage. C'est précisément cet aspect sur lequel les chercheurs ont travaillé. Ils ont eu l'idée de mélanger la tourbe à des cendres de schiste bitumineux (7 millions de

tonnes par an dans le pays) dont la teneur élevée en pH s'avère idéale pour les matériaux de construction.

Au contact des acides humiques qui contiennent la tourbe, les cendres de schiste bitumineux absorbent le dioxyde de carbone. S'ensuit une réaction chimique qui transforme le mélange en béton. La mixture est complétée par l'adjonction de fumée de silice qui, selon les chercheurs, améliore la qualité du produit final. Le temps de prise est de 24

heures.

Au final, on obtient un matériau qui est à la fois étanche et un bon isolant thermique et phonique. En prime, celui-ci est non-inflammable. Selon les calculs des chercheurs, le coût pour la construction des murs d'enceinte d'une maison imprimée en 3D à partir de ce matériau avec une surface de plancher de 100-150 m² pourrait être d'environ 5.000 euros. On attend avec intérêt de voir les premiers exemples de construction avec cette technique.

Les blazars, des trous noirs géants accélérateurs de rayons cosmiques



C'est une grande première ! Des scientifiques ont réussi à remonter jusqu'à la lointaine source d'émission d'un neutrino de

haute énergie, cette particule fantôme qui traverse en général la matière sans interagir avec elle. D'où vient donc ce neutrino ?

Pour la première fois, des scientifiques ont trouvé la source d'un neutrino de haute énergie ayant par hasard frappé la Terre. Après

avoir voyagé pendant 3,7 milliards d'années, ce neutrino a fait une arrivée fracassante sur notre planète le 22 septembre 2017 : quelque part dans la glace de l'Antarctique, il a violemment percuté une molécule d'eau, engendrant au passage une autre particule non moins étrange : un muon.

La collision a été détectée par les scientifiques de l'observatoire de neutrinos IceCube. On peut dire qu'elle a fait des étincelles : le neutrino a en effet percuté la glace avec une énergie de 300 billions d'électrons-volts, soit 45 fois plus que l'énergie que peut produire le plus puissant accélérateur de particules au monde. Suite à cette étonnante détection, une chose était sûre : le neutrino ne venait pas de notre Système solaire.

Un neutrino propulsé dans l'espace par les jets de matière d'un blazar

Après avoir détecté la collision, les scientifiques de IceCube ont

pu déterminer de quelle direction venait le neutrino. Ne restait donc plus qu'à scruter le ciel à la recherche d'une explosion cosmique susceptible d'avoir émis une telle particule.

Justement, grâce à des observations réalisées avec le télescope spatial Fermi, les astronomes ont remarqué qu'une galaxie très particulière traversait une période d'activité intense au moment où le neutrino frappait l'Antarctique. Cette galaxie active est ce qu'on appelle un blazar. Elle abrite en son sein un trou noir supermassif, qui a expulsé des jets de matière, comprenant des neutrinos, en direction de notre planète.

Cette découverte inédite représente un pas de géant pour l'astronomie multimessagers, un nouveau champ d'études passionnant qui associe les sources de lumière à d'autres signaux d'origine cosmique, tels les neutrinos cités précédemment, mais aussi les ondes gravitationnelles.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Crayon

Inventeur : Nicolas-Jacques Conté

Date : 1795

Lieu : France

Le crayon est un instrument de dessin et d'écriture. Il est constitué d'une petite baguette servant de gaine à une mine de la même longueur, l'extrémité de la baguette étant parfois recouverte d'une gomme à effacer. Lorsque la mine est usée, on taille le bois en maintenant la forme conique de l'extrémité, de manière à dégager une nouvelle longueur de mine.



LES 30 ANS DU TOP 50



21h00



Le 4 novembre 1984 naissait le classement officiel des ventes de singles en France : le Top 50. Tous les artistes ont rêvé d'en faire partie. Certains y sont restés pendant des semaines voire des mois. En 2014, la chaîne proposait de fêter les 30 ans de ce palmarès au rythme des plus grands chanteurs du hit-parade. Avec des images et les tubes de Johnny Hallyday, Michael Jackson, Mylène Farmer, Jean-Jacques Goldman, Renaud, Madonna, Céline Dion, Boy George, Indochine, Vanessa Paradis, U2, Daniel Balavoine ou encore Florent Pagny...L'émission se penche sur le chanteur qui a vendu le plus d'albums, puis sur celui qui est resté le plus longtemps en tête et enfin sur celui qui est sacré « Roi du Top 50 ».

LES CHEVALIERS DU FIEL :
VACANCES D'ENFER

21h00



Enregistré en 2011, au théâtre du casino de Bordeaux-Lac. M. et Mme Lambert sont sur un petit nuage car ils s'apprêtent à partir en vacances au soleil. Mais, le jour du départ, de nombreux imprévus mettent leurs nerfs à rude épreuve. Il faut vérifier que les vaccins sont à jour, faire les bagages, les défaire avant de les refaire et, en plus, le chien s'est enfui. Pour couronner le tout, il faut absolument changer un tuyau de gaz afin d'éviter une catastrophe. Malheureusement, le plombier qui se présente à leur domicile est loin d'être des plus compétents. Une véritable course contre la montre, effrénée et délirante, est lancée. Tous les personnages sont tour à tour interprétés par le duo comique toulousain.

ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00



L'animateur propose de revoir les archives de l'émission avec un montage des meilleures séquences de l'année. Différentes personnalités du monde de la politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se sont succédé sur le plateau pour évoquer leur actualité. Les célébrités invitées se prêtaient également au jeu des questions - souvent incisives - de Christine Angot et Yann Moix, qui ont pimenté les discussions et auxquelles les personnalités tentaient de répondre sans langue de bois.

LE SANG DE LA VIGNE
CRISE AIGUË DANS LES GRAVES

21h00



Georges Gimonprez, un négociant bordelais et propriétaire de crus prestigieux, meurt mystérieusement lors d'un dîner au restaurant. L'homme d'affaires projetait d'implanter des vignobles en Chine et avait fait appel à Benjamin Lebel pour l'aider. Intrigué par ce décès étrange, Benjamin s'intéresse alors à la sœur et au neveu de Gimonprez, ainsi qu'à sa veuve, la belle et mystérieuse Roxane.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE GRAND MYSTÈRE DES
MATHÉMATIQUES

21h00



Les mathématiques sont partout et permettent de mieux comprendre le monde qui nous entoure. Mais ont-elles été inventées par l'homme ou n'a-t-il fait que les découvrir ? Le document tente de le savoir en explorant leur histoire depuis l'Antiquité et en s'appuyant sur les éclairages de nombreux spécialistes.

JACK WILDER
ET LA MYSTÉRIEUSE CITÉ D'OR

21h00



L'archéologue Jack Wilder entend parler d'une ancienne prophétie inca permettant de localiser l'emplacement exact de la légendaire cité Eldorado. Prêt à tout pour la retrouver, il s'embarque dans un voyage semé d'embûches. A peine arrivé au Pérou, Jack est pris en chasse par le mercenaire Sam Grissom. Puis, il tombe dans un piège tendu par des soldats corrompus.

NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
ESPRIIT, ÊTES-VOUS LÀ ?

21h00



L'équipe enquête sur la mort suspecte d'un quartier-maître en permission qui est tombé du quatrième étage d'un bâtiment. Sur le toit, Pride retrouve le téléphone portable de la victime qui lui permet d'entrer en contact avec la sœur du soldat. Elle lui révèle que la maison où résidait le défunt a été cambriolée. Sur place, Dwayne trouve des objets servant à des séances de spiritisme. Dans le même temps, les relations entre Christopher et Sonja sont de plus en plus tendues, ce qui ne facilite pas l'enquête.

ALERTE CONTAGION
PATIENT ZÉRO

21h00



Une épidémie se propage dans la ville d'Atlanta après qu'un jeune Syrien présentant les symptômes d'une grippe a contaminé un médecin, le Dr Rita Sanders. Placée à l'isolement dans le département des maladies infectieuses, elle est prise en charge par le Dr Cannerts. Son cas est signalé aux autorités sanitaires et au gouvernement qui craint une attaque bioterroriste. Le commandant Alex « Lex » Carnahan est chargé de retrouver le Syrien qui demeure contagieux. Parallèlement, la jeune Teresa, sur le point d'accoucher, s'apprête à s'enfuir avec son petit ami pour échapper à la domination de sa mère.

ZOË KRAVITZ

SUBLIME ÉGÉRIE POUR YVES SAINT LAURENT BEAUTÉ

Les planètes Mode et Beauté sont le théâtre d'une guerre des égéries sans fin ! Yves Saint Laurent Beauté profite des vacances d'été pour lancer une nouvelle offensive, menée par Zoë Kravitz. L'actrice prête son

visage au nouveau parfum de la maison... Zoë Kravitz est devenue ambassadrice d'Yves Saint Laurent Beauté en mai 2016. Son histoire d'amour avec l'enseigne du groupe

L'Oréal se poursuit cet été avec le parfum Black Opium. L'actrice de 29 ans, fille de Lenny Kravitz et Lisa Bonet, a été nommée égérie de cette fragrance.



VÉRONIQUE SANSON

ET SON EX-MARI VIOLENT : «IL Y A TOUJOURS CETTE FASCINATION»

Le 11 juillet 2018, Véronique Sanson a partagé sa scène avec son fils Christopher et son ex-mari Stephen Stills, aux Francopholies de La Rochelle. Des retrouvailles inattendues quand on sait la relation, tendue, qu'elle a longtemps entretenue avec son ex...



ERIKA GRIEZMANN ET RACHEL LEGRAIN-TRAPANI

CHIC À L'ÉLYSÉE POUR FÊTER LES BLEUS

Lundi, les Bleus étaient accueillis à l'Élysée pour une grande réception organisée en l'honneur de leur victoire historique après avoir raflé la Coupe du monde. Les champions étaient entourés de leurs proches et de leurs compagnes, notamment Erika Griezmann et Rachel Legrain-Trapani, chic à l'Élysée pour fêter les Bleus.

Fajr	03h58
Dohr	12h54
Asr	16h44
Maghreb	20h04
Icha	21h42

ACCUSATIONS DE VIOLS VISANT TARIQ RAMADAN LA VERSION DE LA PREMIÈRE PLAIGNANTE MISE À MAL PAR L'ENQUÊTE

De récentes investigations concernant les accusations de viols visant Tariq Ramadan ont de nouveau mis à mal la version de la première plaignante, Henda Ayari, qui était confrontée j'avant-hier pour la première fois à l'islamologue.

En octobre 2017, cette ancienne salafiste devenue une militante laïque avait porté plainte contre le théologien musulman de 55 ans, mis en examen pour viols et incarcéré depuis le 2 février. Elle affirmait avoir été violée au début du printemps 2012, dans un hôtel de l'Est parisien. Elle avait ensuite fait évoluer son récit, évoquant alors la date du 26 mai 2012 et un lieu précis : l'hôtel Crowne Plaza de la place de la République.

Mais l'enquête, menée notamment par la brigade criminelle, a récemment établi que Mme Ayari se trouvait ce jour-là à un mariage à Rouen, selon des éléments dont a eu connaissance l'AFP, confirmant une information du Point.

"Elle a recherché des dates. Elle a eu tort parce qu'elle aurait dû dire finalement : - Je ne sais pas, a admis jeudi l'avocat de la plaignante, Me Francis Szpiner, ajoutant que cela ne remettait pas en cause les accusations", que sa cliente a maintenues face au théologien.

"C'était difficile de revoir la personne qui m'a violée mais j'ai réussi à répondre à toutes les questions des juges et je suis soulagée d'être venue à cette confrontation" a déclaré Mme Ayari.

Le conseil de Tariq Ramadan, Me Emmanuel Marsigny, a indiqué qu'il allait formuler une nouvelle demande de remise en liberté pour son

client, au regard des dernières évolutions du dossier.

"Il n'y a plus pour moi de dossier Ayari puisqu'on est incapable de savoir quand et où le prétendu viol aurait eu lieu. Reste maintenant la question de la remise en liberté de M. Ramadan que je vais déposer bien évidemment dès aujourd'hui", a-t-il déclaré après la confrontation. Ce sont les témoignages de proches de Mme Ayari qui ont permis aux enquêteurs d'établir son agenda du 26 mai 2012 et sa présence au mariage de son demi-frère. A commencer par celui de son fils aîné, confirmé ensuite par le demi-frère en question. Ce dernier a aussi transmis aux enquêteurs deux photographies de son mariage où il apparaît avec son épouse et Henda Ayari. Il a précisé qu'elle était arrivée vers 20h et était repartie aux alentours de 3h du matin.

La date de ce mariage a été confirmée par la mairie de Rouen aux enquêteurs. Concernant le lieu, les enquêteurs ont sollicité l'hôtel Crowne Plaza, qui a confirmé que l'islamologue avait prévu d'y séjourner entre le 25 et le 27 mai 2012, mais qu'il avait annulé sa réservation le 4 mai. Deux autres femmes accusent en France Tariq Ramadan de les avoir violées. Pour la première, surnommée Christelle, le théologien est aussi mis en examen, pour viol sur personne vulnérable. Quant à la seconde, Mounia Rabbouj, il est pour le moment placé sous le statut intermédiaire de témoin assisté. Le théologien musulman nie vigoureusement tout viol. Il a cependant reconnu avoir eu une relation extraconjugale avec Mme Rabbouj, ancienne escort-girl, protagoniste du procès pour proxénétisme de l'hôtel Carlton aux côtés de l'ancien directeur du FMI, le Français Dominique Strauss-



Kahn.

En garde à vue, l'islamologue a reconnu avoir rencontré Henda Ayari et Christelle en public, une seule fois chacune, mais a nié tout rapport sexuel. Les auditions de ses proches font apparaître que Henda Ayari entretient des relations difficiles avec eux, selon les éléments de l'enquête portés à la connaissance de l'AFP.

Son fils aîné affirme ainsi ne plus avoir le droit de la voir après une décision de justice, liée à des menaces de mort proférées à l'encontre de sa mère lorsqu'il avait 17-18 ans et qu'il vivait en foyer. Il a décrit aux enquêteurs une femme "malade, très, très, très dangereuse mais très intelligente", qu'il préfère appeler "Henda" plutôt que "maman".

Le demi-frère de Henda Ayari a lui affirmé, lors de son audition, avoir cessé toute relation avec elle depuis qu'elle a publié un livre avec "beaucoup de choses fausses" sur sa famille.

TASSILI AIRLINES Un avion a failli s'écraser à Tamanrasset

Un petit avion appartenant à la compagnie algérienne Tassili Airline a failli, avant-hier, se crasher sur la piste d'atterrissage, en se préparant à atterrir sur le tarmac de l'aéroport Krim-Belkacem à Tamanrasset.

Créant une scène de panique à l'aéroport, l'appareil était bien trop instable pour se poser en toute sécurité, en raison d'une panne technique. Les membres de l'équipage de l'avion ont finalement réussi à atterrir en toute sécurité sur la piste.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 24 personnes appréhendées

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 19 juillet 2018, lors d'opérations distinctes menées à In-Guezzam et Bordj-Badji-Mokhtar 24 contrebandiers et saisi 3 véhicules tout-terrain, 4 détecteurs de métaux, 5 groupes électrogènes, 3 marteaux-piqueurs, 1 appareil de type Thoraya, 4 téléphones portables, 4,5 tonnes de denrées alimentaires, 336 unités de produits détergents et 675 litres de carburant.

Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire ont saisi, à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref, 2 véhicules et 5.920 litres de carburants.

Par ailleurs un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur militaire de Ouargla a saisi 14.5 kilogrammes de kif traité, dans le même contexte 2 kilogrammes de la même substance ont été saisis à Tlemcen et Aïn-Témouchent.

D'autre part, des détachements de l'ANP ont intercepté 17 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à Laghouat et Tlemcen.

BÉJAÏA Tremblement de terre de 3,8 degrés à Kherrata

Le CRAAG (Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique) annonce, dans un communiqué, un tremblement de terre d'une magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter a été enregistré hier à 10h33 à Béjaïa. L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord de la commune de Kherrata.

TUNISIE

LE PARTI ENNAHDHA REMPORTE LA MAJORITÉ DES MAIRIES

Le mouvement Ennahdha a remporté la majorité des sièges de maires à l'issue des premières municipales démocratiques de Tunisie, a annoncé avant hier le ministère tunisien des Affaires locales.

Ce scrutin s'est tenu le 6 mai, puis les conseillers municipaux ont été amenés à élire les maires dans chaque localité.

A ce jour, 347 maires sur 350 ont été désignés. Deuxième parti au pouvoir – après Nidaa Tounès, fondé par l'actuel président Béji Caïd Essebsi –, Ennahdha a décroché 130 mairies, a indiqué le ministère de l'Environnement et des Affaires locales. Les listes indépendantes arrivent en deuxième position avec 114 mairies, juste devant Nidaa Tounès, qui a remporté 80 municipa-

lités. 23 ont été remportées par d'autres partis, d'après la même source.

Ennahdha est notamment majoritaire dans le gouvernorat de Sfax, où le mouvement dispose de 14 mairies sur 23, et dans celui de Gabès (sud, 11 sur 16). A Tunis, une candidate du parti, Souad Abderrahim, est devenue au début du mois la première femme maire de la ville.

TIPAZA

UNE EMBARCATION PREND FEU

Une embarcation a pris feu au large de Tipaza avec 13 harragas à son bord. Les gardes-côtes ont pu en secourir 10 tandis que les trois autres restent portés disparus.

Les recherches sont en cours pour retrouver les trois personnes disparues. Parmi les harragas, une femme était à bord.

Les personnes sauvées par les gardes-côtes ont,

par ailleurs, été transportés vers l'hôpital de Cherchell ajoute la même source. Le bateau de fortune se dirigeait vraisemblablement vers les côtes européennes.



Anniversaire

L'homme qui tombe à pic, c'est lui ! Le dépanneur toutes options, c'est lui ! Celui qui a une infinité de cordes à son arc, c'est encore lui... Vous l'aurez certainement deviné, c'est notre AMINE RAHEM, et au risque de nous répéter, que l'on ne cédera jamais, même contre un pont d'or ! Notre Mac Gyver vient de fêter un nouveau printemps, rassurez-vous, il est encore loin de la sénilité mais ce qu'on souhaiterait toutefois, c'est annoncer dans les prochains mois, et dans ce même espace, son mariage. Il est vrai que c'est très, très difficile, quand on a autant de talents, de trouver chaussure à son pied, mais restons optimistes... une longue liste d'attente est d'ailleurs actuellement à l'étude. En attendant place à la fête et à la dégustation du gâteau qu'il vient juste de démouler, on vous le disait... il a tous les talents !

Heureux anniversaire, Amine, l'équipe de Midi Libre te remercie pour tout ce que tu fais pour son bien-être et confort au quotidien